

ISSN 0399 - 5216

-Objets Volants Non Identifiés-

FRANCE : 10 Frs
Autres pays : 15 Frs

Dans ce numéro:
RENCONTRE RAPPROCHEE DU 3 EME TYPE A STURNO (ITALIE)

OCTOBRE 1979
No 12

LES EXTRATERRESTRES
LA REVUE DE L'UNIVERS OVNI

REDACTION - PUBLICATION ET ADMINISTRATION.
SAINT DENIS LES REBAIS 77510 REBAIS
TEL : 404 55 05.
Commission paritaire : 51 659. Dépot Légal à Parution
SIRENE : 785 002 130 00017 - APE : 5120.
Directeur de la publication : GERARD LEBAT
LES EXTRATERRESTRES est réalisée grace au concours de
L'imprimerie PROVINS IMPRESSION à 77 - PROVINS.
Direction artistique : *Noël PAULIN - Michel PICCIN*
Diffusion : *Jean-Pierre DUHAMELLE.*
Corrections : *Roger CORTOT-Jean SIDER*
Informations- Relations avec la presse : *Guy CAPET.*
Secrétaire à la rédaction : *Romaine BARILLOT.*
Service de l'audio-visuel : *Jean-James MIGNOT.*
Rubrique littéraire : *Gilles SMIENA.*
Traductions - Relations étrangères : *Jean SIDER.*
Service enquêtes : *Pierre-Jean FROMENT-Michel PICCIN*
Relations avec les scientifiques : *Benjamen LISAN, spécialiste en réacteurs nucléaires diplomé de l'INSA.*
Questions juridiques : *Guy BERTAUX, licencié en droit.*
avec les responsables de sections locales, représentants du GEOS : *FROT Michel - DRONKA Thiérry - COULET Patrick -DILCHER Guy - RIOU Serge - BERTA Serge - FOURNEL Patrick.*

ADMINISTRATION DU GEOS FRANCE
****
La revue est placée sous la direction de Rédacteur en Chef
Président : Gérard LEBAT
Secrétaire Général : Bernard CHARBONNIER
Trésorière : Isabelle ANGOT

sommaire

AVIS AUX LECTEURS.

Nous sollicitons la collaboration de tous nos lecteurs pour la rédaction de LES EXTRATERRESTRES. Ses pages sont ouvertes aux enquêteurs, chercheurs, techniciens, scientifiques et universitaires, qui par leur envoi d'articles sérieux sur le phénomène OVNI feront progresser l'Ufologie. Les documents doivent parvenir au siège de la revue soit : **Revue LES EXTRATERRESTRES Rédaction - Saint-Denis-Les-Rebais 77510 REBAIS** et ne sont pas retournés. Leur envoi implique leur libre publication et la rédaction décline toute responsabilité quant à leur contenu. Toute reproduction, même partielle, est autorisée sous condition expresse d'indiquer clairement **la source, l'auteur, et l'adresse complète de la revue.** Nous sommes par avance reconnaissants pour les coupures de presse que nos lecteurs auront l'obligeance de nous envoyer. Elles devront porter sur le phénomène OVNI. Pour toute réponse à vos courriers, veuillez nous joindre un timbre réponse.

La publicité ne saurait en aucun cas engager notre revue. Elle est nécéssaire à la publication de la revue.

CONDITIONS D'ABONNEMENT .

Les abonnements ou leurs renouvellements sont à adresser au siège de la revue.
Tout lecteur s'abonnant en cours d'année recevra les numéros parus à partir du 1er janvier.
Pour tout changement d'adresse, joindre 3 Frs en timbres.
Pour nous aider à mieux vous informer, à vous présenter une revue de qualité, faites nous connaitre auprès de vos amis et collègues. ABONNEZ-LES !

Abonnement normal 1 an : 40 Francs.
Abonnement de soutien 1 an : 60 Francs.
Abonnement étranger 1 an : 50 Francs.
Abonnement plus adhésion au GEOS : 80 Frs.
Les adhérents reçoivent une carte de membre ainsi que 4 bulletins de liaison retraçant les activités du groupement.

Le montant de l'abonnement est à régler par le moyen de votre choix : Chèque bancaire ou postal mandat ou coupon réponse.

conférences et réunions du GEOS

Les responsables de la revue organisent des réunions publiques sur le phénomène OVNI (Historique caractéristique des OVNI, recherches spécialisées...) Chacune est suivie d'une séance privée de travail traitant de l'organisation de la revue et de la recherche Ufologique. Tous ceux qui souhaitent participer à nos travaux seront les bienvenus. Nos réunions sont organisées dans une salle mise aimablement à notre disposition par le centre culturel du 10 ème, 31, rue de Chateau Landon à Paris 10 ème, à 15 heure précise, (métro Stalingrad) aux dates suivantes:

PROGRAMME DES REUNIONS SUR DEMANDE - PERMANENCE AU 404 55 05 le soir

CHERCHEURS ET GROUPEMENTS

Nous élargissons notre rubrique aux chercheurs privés qui souhaitent obtenir, par l'intermédiaire de notre revue, des éléments complémentaires à leurs travaux. Ils pourront librement faire appel, grâce à cette rubrique, à tous nos lecteurs.

Nous poursuivons également la publication de la liste des groupements Français qui nous sont signalés. Nous y inclurons également les associations ou revues étrangères portant sur l'étude du phénomène OVNI.

Dès maintenant écrivez-nous.

Ces annonces sont gratuites.

Particulier recherche les ouvrages suivants :
Les apparitions de Martiens de Michel Carrouge.
Tout sur les soucoupes volantes de Jean Ferguson.
Si vous possedez ces ouvrages et que vous acceptez de vous en séparer : Contactez Monsieur BOURET Gilbert 18 avenue d'Alembert à 95230 SOISY-SOUS - MONTMORENCY.

UFO RESEARCH REVIEW
443, Meadow Lane
NOTTINGHAM - NG2 3GB.
ENGLAND.

CENAP
Hansjurgen Kolher - Limbacher Str 6. 6800 - MANNHEIM 52
ALLEMAGNE DE L'OUEST

SUFOI
Scandinavian Ufo Information
Flemming Ahrenkiel, Chairman
Holmevaenget 5
DK 2970 HORSHOLM
DK

CANADIAN UFO REPORT
John Magor, director
Box 758
DUNCAN B.C.
CANADA

A.F.U. Newsletter
ARKIVET FOR UFO FORSKNING
BOX 5046
151 05 SODERTALJE 5
SWEDEN

PULSAR
Revue d'Astronomie
SAPT
9, rue ozenne
31000 TOULOUSE

2000
Magazin für Zukunftsorschung
6, Rue Jean Jaures (Strabe)
LUXEMBURG

ÇA C'EST L'UFOLOGIE !

CES HOMMES QUI SE DISENT CONTACTES.......

Depuis quelques années le milieu de l'ufologie est perturbé par des personnages qui se disent être en contact avec les " extraterrestres " - les contactés -. Deux cas sont très connus en France : Vorilhon et Miguères. Plus d'une centaine d'autres existeraient dans le monde entier. Si les revues ufologiques n'en parlent pas, ou très rarement, c'est que toutes les études approfondies sur ces cas se sont soldées par des conclusions négatives : Il s'agissait de supercheries.
Mais il n'est pas toujours facile de démontrer la vérité. Ces derniers mois la sympathique Association pour l'Etudes des Soucoupes Volantes (AESV) d'Aix en Provence, a publié dans son petit bulletin tiré à 150 ex, les conclusions de deux années d'études sur le cas "Miguères". Ces travaux confirment notre pensée, toute cette affaire n'est pas sérieuse. Mais vouloir dire la vérité n'est pas toujours sans danger ! La preuve, selon un appel " au secours " de Jean Pierre PETIT, Chargé de recherche au CNRS, Jimmy GUIEU et Guy Tarade, impliqués dans l'article, auraient réclamé par lettre recommandée à ce petit groupe 150 000 Frs de dommages et intérêts......
Cela nous semble incroyable ! Tout cela pour avoir fait la lumière sur une affaire fort " délicate ". Selon Jean Miguères, et ceci est écrit dans son livre, en compagnie de Guy Tarade et Jimmy Guieu, roulant sur une autoroute entre Nimes et Marseille, il se serait retrouvé par trois fois hors de cette autoroute. Une TELETRANSPORTATION Il ajoute également qu'il se serait retrouvé sur une départementale.
L'AESV au cours de son enquête, à découvert qu'il n'y avait pas d'autoroute entre Nîmes et Marseille.
Ceci est naturellement très embettant pour le bien fondé de cette histoire. Guy Tarade et Jimmy Guieu ayant confirmé par écrit avoir bien été témoins de ce fait, dans des lettres adressées à l'AESV ou à ses correspondants, on imagine fort aisement leur réaction et le désir de mettre fin à ces travaux.
Le petit bulletin de cette association met en évidence de nombreux points démontrant ainsi que le contact de Jean Miguères est tout à fait imaginaire. Ce que nous pensions il y a bien longtemps.

Le hamster a-t-il été victime d'un OVNI ?

Le hamster d'Audincourt (Doubs) mort dimanche soir alors qu'un OVNI était aperçu dans le ciel, fera l'objet d'une autopsie complète et d'analyses minutieuses à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort.

Les services vétérinaires de Besançon ont donné leur accord pour que l'animal soit examiné par des spécialistes afin de déterminer les causes de sa mort.

Dimanche soir, alors que des habitants d'un immeuble regardaient le passage d'un OVNI dans le ciel, ils avaient constaté que leur hamster qui se trouvait sur le balcon était en train de mourir lentement

UN COBAYE VICTIME DES EXTRATERRESTRES EST MORT !!

LE CUFOS-FRANCE, JE NE CONNAIS PAS DECLARE HYNECK

Jean Luc Rivera, de retour des Etats-Unis, ou il a eu l'occasion d'avoir au téléphone le Dr Hyneck, nous prie de faire savoir :
" Concernant Mr Brochard, non seulement il n'est pas le représentant officiel du Center for Ufo Studies, mais personne, ici dans nos bureaux, n'a jamais ENTENDU PARLER DE LUI ! S'il vous plait disséminez cette information ".
Rappelons que Jean-Louis Brochard prétendait représenter le CUFOS en France et menait en ce nom diverses activitées.

LA BAVIC N'EXISTE PLUS !

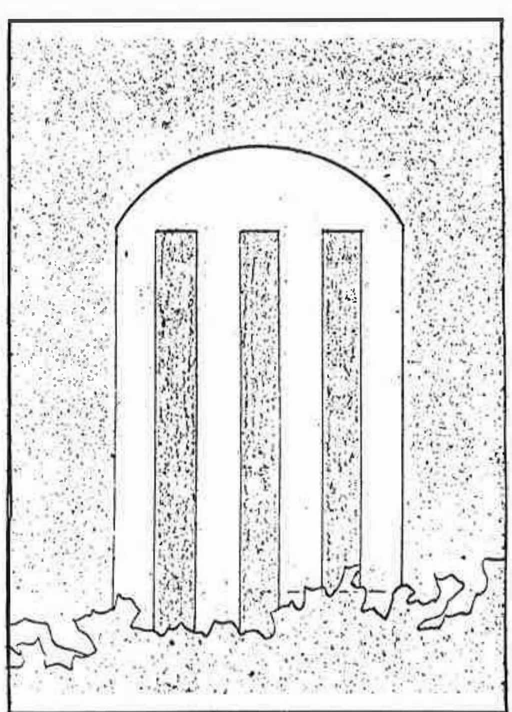
Dans un courrier adressé au CSERU et publié dans la revue de cet organisme, Jacques SCORNAUX signale à juste titre que la ligne orthoténique BAVIC est bien morte. En effet la majorité des points situés sur cette ligne ont été écartés pour diverses raisons : Ussel se situerait non pas au centre ville, mais à 4,3 Kms de ce point. Bayonne n'a pas eu lieu le 24, mais le 23. Tulles a eu lieu le 22. Reste donc trois points, que le hasard explique logiquement.

rencontre rapprochée du 3ème type a Sturno - Italie.

Date: 31 août 1977.
Lieu : Entre Sturno et Frigento - district d'Aveline. Italie.
Témoins : Mr Amalio Capobianco, instituteur; Mr Antonio Pascucci, étudiant, Mr Mario Sisto, baryton au Théâtre San Carlo de Naples; Mr Rocco Cirullo, étudiant, Mr Michèle Giovanni, étudiant, Mr Michèle Riefoli, photographe.
Le rapport ci-dessous est tiré d'une interview de Mr Cirullo et Pascucci. L'enquête complète a été réalisée par Mr Umberto Telarico et Giogio Russolillo de la " Fédérazione Ufologica Regionale Campanio Center ". Certains émoins furent interrogés sous hypnose.

Il était minuit et demi, ce 31 août 1977. MMr Cirullo et Giovanniello marchaient le long de la route qui va de Sturno à Frigento. Soudain, ils aperçurent une lumière rouge, entre les buissons et les arbustes de la colline qui domine la route, à proximité d'une ancienne carrière. Puis les témoins virent une lumière verte surplombant la rouge, et deux autres lueurs blanches sur les côtés, de part et d'autre des deux premières nommées. Un bruit modulé et continu fut perçu, un peu comme une transmission en morse, telle qu'on peut en entendre sur certaines fréquences radio. Les deux amis progressèrent encore et aperçurent alors une silhouette émettant des refletsde lumière argentée. C'était en fait la clarté lunaire qui miroitait sur la tenue du personnage, laquelle semblait donc de texture metallique. L'entité se tenait entre les brouissailles et les arbres, et ne fit tout d'abord aucun geste. Puis elle se mit en mouvement et fit deux pas en direction des témoins, lesquels furent plûtôt gagnés par la frousse au point qu'ils firent volte-face et s'enfuirent vers Castelluzzo, un village très proche.

C'est là qu'ils rencontrèrent MMr Pacucci, Capobianco et d'Ambrosio. Et ces cinq hommes décidèrent de retourner sur les lieux dans la voiture de Mr d'Ambrosio. Ils y parvinrent vers 1 h. Ils garèrent leur véhicule et continuèrent à pied jusqu'au moment où ils purent repérer la lumière déjà décrite, puis l'étrange son, et enfin l'inquiétante silhouette qui se trouvait à nouveau immobile. Mais la frayeur fut la plus forte,et voilà nos cinq curieux épouvantés qui s'enfuient à toutes jambes vers la voiture. On reprend son souffle et son courage, et on décide de faire une autre tentative d'approche. L'entité semble avoir perçu les cinq intrépides, car elle se met en branle vers les témoins, provoquant une fois de plus leur fuite éperdue ! On tente encore de se ressaisir, et on s'arma de courage pour revenir sur les lieux ! Mais le même scénario se répéta. Chaque fois, l'entité, elle aussi, fit demi tour, mais probablement pour une autre raison. Ce petit jeu dura entre 15 et 20 minutes, puis les cinq hommes décidèrent de rentrer au village pour s'équiper de lampes torches. C'est à ce moment là qu'ils rencontrèrent MM Sisto et Riefoli, et c'est sept personnes qui repartirent sur les lieux de l'observation ! Toujours dans l'Opel Rekord de Mr d'Ambrosio. Il était alors entre 1 h 30 et 1 h 40 lorsque la troupe parvint sur place. On laissa la voiture, orientée dans le sens d'une fuite éventuelle, moteur tournant ! On s'approcha un peu plus qu'avant, et Mr Capobianco alluma sa lampe torche qu'il dirigea vers l'entité distante d'environ 20 à 25 mètres. La créature sembla décontenancée par la lumière, car elle s'arrêta (elle se déplaçait au moment du flash de la lampe). Puis elle se tourna vers la source de cette lumière, ce qui permit aux témoins de voir deux " yeux ", ou plutôt deux lumières rouges-oranges placées en haut de la tête à la hauteur ou normalement se trouvent les yeux chez tout être humain. Les deux " yeux " se mirent à " clignoter " par intermittence et avec synchronisme. Ceci eut le don d'épouvanter une fois de plus le petit groupe, pourtant fort de sept hommes, et tout le monde prit ses jambes à son cou pour rejoindre l'Opel et on retourna au village pour prévenir les carabiniers, tant l'émotion était à son comble. En cours de route, un des témoins dit que si jamais les carabiniers ne trouvaient rien, ils pourraient avoir de " sérieux ennuis ". Cette analyse succincte de la situation les conduisit bien entendu à faire demi-tour, le moral étant regonflé à bloc ! Arrivés à proximité du site, Mr Pascucci signala qu'il apercevait une forte luminosité, juste après un viraga, que tout le monde put voir peu après émanant d'une source semblant en sustentation sur la colline ou peut-être posée dessus, à la hauteur de la plateforme de l'ancienne carrière. La brillante luminosité éclairait les flancs de la montagne qui dominait la



L'objet observé à Sterno (Italie). Dessin de Mr A. Pascucci).

carrière. Cette intense clarté permit aux témoins de distinguer un objet de forme cylindrique qui put être contemplé pendant plusieurs secondes émettant une intense lumière. Cette forme cylindrique était " subdivisée " en bandes verticales noires et lumineuses placées alternativ ment. Le sommet de l'engin semblait être un dôme fort brillant. Il était environ 2 h du matin. Les sept hommes. comme auparavant. garent l'Opel. prête à repartir, pour progresser sur le reste du trajet à pied. Le faisceau de plu-

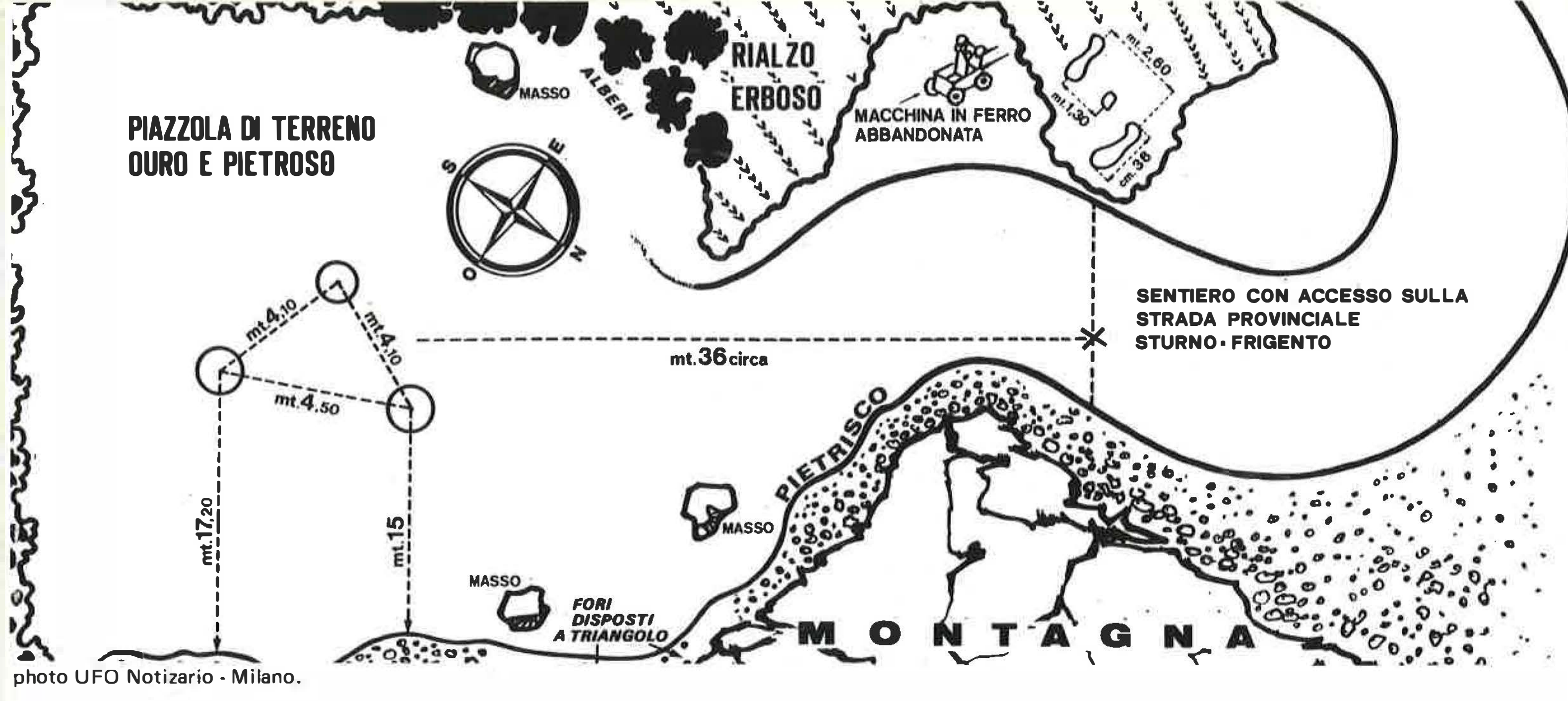


photo UFO Notizario - Milano.

sieurs torches est à nouveau pointé sur l'entité, et cette fois-ci les sept hommes courageux, resteront UNE HEURE ET QUART à regarder le phénoménal spectacle. Après ces 75 minutes, pendant lesquelles rien d'extraordinaire ne se produisit, l'entité se tourna vers les témoins. Elle était parfaitement éclairée par les lampes torches dirigées sur elle. L'être commença alors à gesticuler et les deux yeux rouges-oranges se mirent à briller fortement, en synchronisme parfait avec les gestes faits, ceci pendant un temps relativement court. L'étrange son déjà perçu se refit entendre. Les témoins interprétèrent les gestes de l'entité de diverses façons : les uns pensèrent que la créature désignait la Lune ! D'autres estimèrent qu'elle leur faisait signe d'approcher ! Une troisième version parlait de tentative, de l'ê re, pour expliquer qu'il était étranger à la terre ! Puis, après le " numéro " de gesticulation, l'être émit du sommet de sa tête, d'après les témoins, un intense faisceau de lumière blanche éblouissante qui aveugla les témoins et éclaira une zone importante aux environs immédiats. Quelqu'un cria : " c'est un rayon laser ! ... c'est un rayon laser ! " Fuite à bride abattue vers la voiture. Mais on se concerte. On réalise que personne n'a été blessé ou brûlé par le rayon " laser " et on reprend confiance une cinquième fois ! Après tout nous " sommes sept " se disent-ils, et " IL " est seul ! Alors ? Et bien retournons ! Et les sept renfourchent leur courage. Cette fois-ci ils purent détailler davantage l'étrange personnage. En se basant sur les arbres qui entouraient l'être, ils estimèrent sa hauteur à environ 2 mètres (Plus tard, en faisant une vérification sur les lieux, on trouva 2, 40 m !). La lumière rouge fut jugée à 1 m 80 du sol. Le corps de la créature était proportionné à sa taille pourtant élevée. Cependant la tête était plantée sur les épaules sans cou apparent. Une combinaison de tissu argenté métallisé recouvrait totalement l'être, des pieds à la tête. Certains témoins notèrent une sorte de petite boite noire " accrochée " au bras droit, là où les hommes mettent le brassard où les galons (pour certains militaires de petit grade). D'autres remarquèrent un genre de ceinture, de " texture " métallique. Toutefois, aucun témoin ne put préciser ni décrire les " mains " du personnage (anomalie remarquée souvent dans d'autres cas). Mais il est probable que les hautes herbes et la forte brouissaille durent dissimuler ces détails à la vue des témoins. Autre particularité la créature ne pliait pas des genoux en marchant, et fit penser à un robot. D'autres bruits furent perçus venant de la colline, laissant supposer que d'autres créatures s'activaient en ce lieu. Vers 3 h 15, les témoins décidèrent de retourner au village, pour tenter de ramener d'autres témoins, mais à cette heure là, tout le monde dormait et vers 3 h 30, les

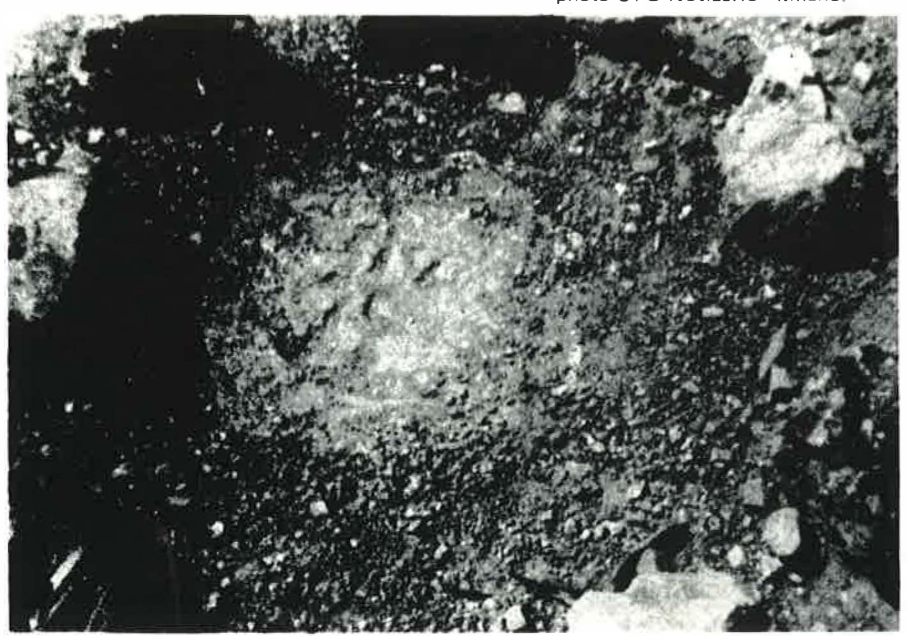

Photo UFO Notizario - Milano.

Une emprunte relevée sur les lieux ou se trouvaient les entités.

protagonistes de cette aventure décidèrent d'en rester là et se séparèrent pour aller prendre un repos bien gagné.

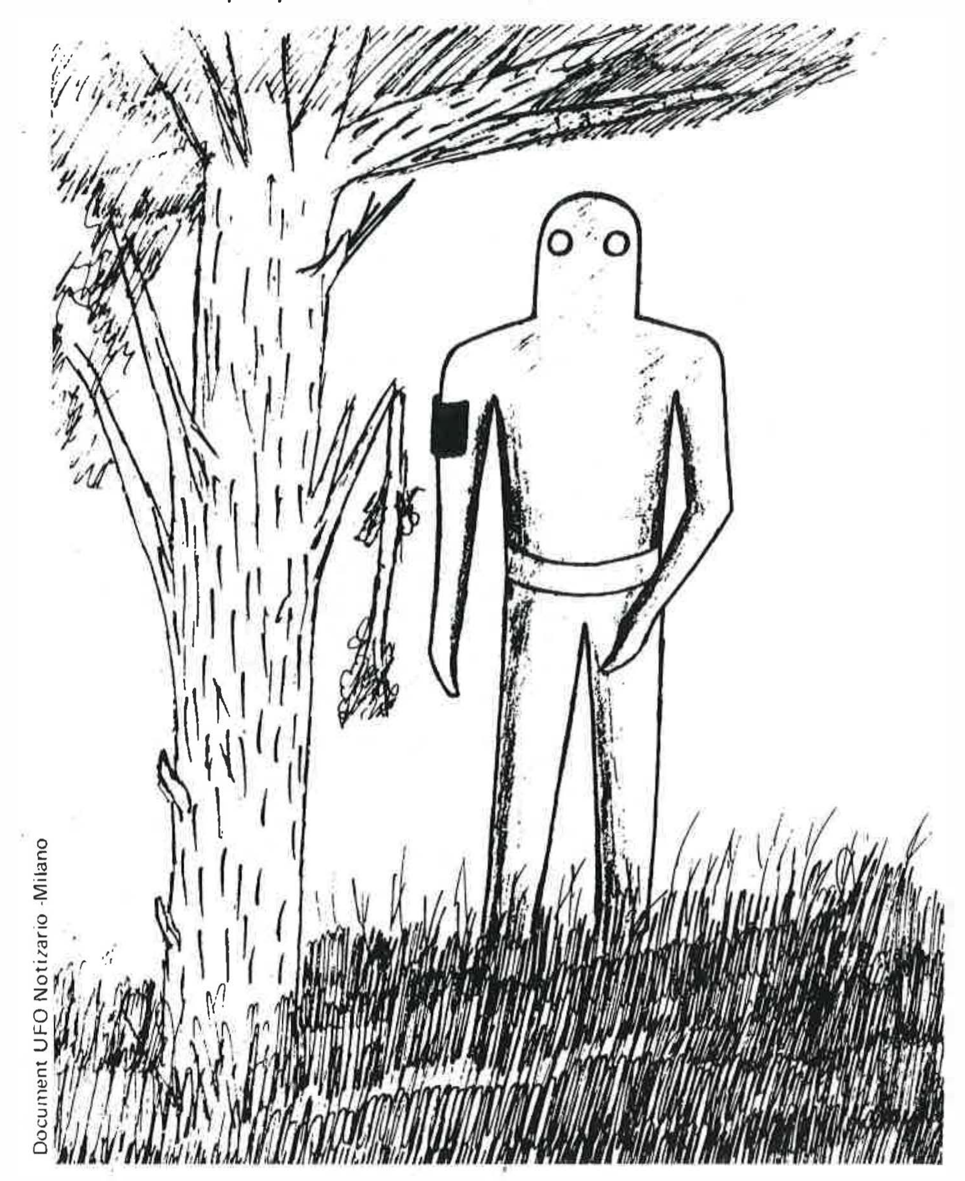
Les carabiniers furent mis au courant par Mr Riefoli, et rapidement tout le pays fut informé de l'observation. Les enquêteurs découvrirent sur le pla-

photo UFO Notizario - Milano.



L'une des traces relevées sur les lieux de l'atterrissage.

Reconstitution par les témoins, de la silhouette que présentaient les humanoïdes.



Document UFO Notizario -Milano

teau faisant face à l'ancienne carrière, trois grandes traces circulaires. L'après-midi de ce même 31 août, les sept hommes furent interrogés au quartier général des carabiniers, d'abord séparément, puis ensemble. On fit signer une déclaration aux témoins et on leur recommanda de ne pas ébruiter l'affaire. " Oubliez cela, ça vaudra mieux pour vous " dirent les policiers. Ils précisèrent aux sept héros de cette aventure qu'ils ne faisaient qu'appliquer les ordres reçus de " l'autorité supérieure ".

Recommandation inutile, car le pays entier fut au courant en moins de temps qu'il en faut pour annoncer la mort d'un pape, ce qui n'est pas peu dire ! Une enquête menée par MM Telarico et Rossulillo, put déterminer le sérieux des témoins, qui, pour certains ne se connaissaient que depuis le début de l'été. Au village de Gesualdo, tout proche du lieu concerné, des personnes dignes de foi, virent 5 ou 6 jours avant la date de l'incident, une bizarre " étoile filante " qui stoppa dans le ciel pendant plusieurs minutes ! Durant cet arrêt, la " chose " émit un faisceau de lumière brillante vers le sol, de couleur rouge, en fait en direction de Sturno. D'après la description faite du comportement de ce faisceau, on peut en déduire qu'il s'agissait d'un cas parfait de " lumière solide ". Cette apparition fut interprétée par les témoins, tous des ruraux peu instruits, comme un " mauvais présage ".

L'ingénieur Carmino Cangera, de Naples, qui s'était penché sur ce cas, déclara que des mesures effectuées sur les traces relevées avaient prouvé la présence d'un objet d'au moins 40 tonnes ! Les traces de pression étant les pointes d'un triangle isocèle parfait : 4 m 50 pour les deux grands côtés, 4 m 10 pour la base. D'autres traces (de pas ?) ont été trouvées à environ 40 mètres des " cercles ",faisant 36 cms. Deux pierres semblant avoir été enfoncées dans le sol par pression furent prises comme échantillons (entre autres) et expédiées à un laboratoire pour examen. Celui-ci devait donner les résultats suivants :

Base composée de carbonate de calcium, avec présence de magnésium, de fer, et de granules de quartz. Au microscope, on peut distinguer sur la partie supérieure des deux pierres, de légères traces de subtance métallique (provenant du contact direct avec l'objet com-

presseur). Mais la quantité de cette subtance est insuffisante pour permettre une spectrographie ou une analyse chimique. Nous avons seulement pu établir que cette subtance de couleur argentée ne pouvait s'oxyder ni au contact de l'air, ni au contact de l'eau.

Sous hypnose, certains témoins furent interrogés afin de vérifier tous les points de cette curieuse observation. Mr Mario Sisto (le baryton) fut examiné par un psychologue, le Dr d'Antuono, dans son cabinet de Naples. Celui-ci déclara par la suite que sous hypnose il est impossible de mentir et confirma les dires du chanteur. Mr Michèle Riefoli fut également hypnotisé et son interrogatoire en de telles conditions prouva qu'il avait dit vrai. Ce dernier fut " traité " par le Dr Preveto de Naples lui aussi. Ce psychologue déclara que le témoin, lorsqu'il revécut l'évènement, fit monter les battements de son coeur de 40 à 120 coups minutes ! Une preuve supplémentaire que l'état émotionel était " reconstitué " parfaitement sous regression hypnotique.

Le célèbre hebdomadaire US, Le National Enquirer alla jusqu'à envoyer une équipe de reporters, qui, à Turin ,réunit MM Sisto et Riefoli pour une autre séance de régression sous hypnose. (Le 30 janvier 1978, à l'Université de Turin), dirigée par le professeur Gramone qui devait déclarer que les témoins n'avaient pu que raconter des évènements réellement vécus et qu'ils étaient sincères. Toutefois il émettait des réserves sur la valeut de ces interrogatoires sous hypnose, qui ne pouvaient absolument pas déterminer si les faits révélés étaient relatifs à de **véritables faits relevant d'une matérialité telle qu'elle était alléguée.**

Conclusion :

Le cas doit être considéré comme valable, mais nous oblige à nous poser la question de savoir si cet être décrit ici ne correspond pas davantage à un "robot" qu'a un être vivant. Notons que ce cas est, sauf erreur de ma part, le 35 ème du genre (en CE III)en Italie, depuis 1947. J'aurai peut être l'occasion de parler bientôt de la vague d'OVNI qui sévit sur la " botte" en fin 1978.

VERGA MAURIZIO

Traduit par JEAN SIDER

o.v.n.i. et philatélie

Nous avions déja eu l'occasion d'évoquer le timbre poste et les OVNI dans notre numéro 9. Il s'agissait alors d'une émission faite par la Guiné Equatoriale. C'est maintenant à l'Ile de la Grenade (état indépendant depuis 1974) de prendre la relève.

Le premier timbre de 5 c représente la gravure de Nuremberg (1561) et la fameuse soucoupe " Adamski ". Le second à une valeur plus élevée, 35 c, et le troisième 3 S. Un bloc feuillet a été également émis à cette occasion.

L'URSS avait également il y a quelques années émis un timbre représentant un engin curieux en forme d'OVNI, mais en réalité il s'agissait de la sonde Mars 3. Souhaitons que d'autres pays prennent la relève dans les années à venir, ce qui sera la preuve d'une prise de conscience collective pour le problème qui nous intéresse.



MOUVEMENTS ASTRONAUTIQUES ET PHENOMENES ANORMAUX DANS L'ESPACE

Depuis le début des lancements de satellites, et des essais d'avions expérimentaux à haute altitude, nous sommes certains qu'il se déroule des évènements , que je qualifierai d'anormaux afin de ne pas faire preuve de sectarisme, avant, pendant et après nos missions extra-atmosphériques.

Il est évident que devant les faits que je vais soumettre à votre sagacité, il est extrêmement difficile de pouvoir vérifier dans son intégralité les informations et leurs sources.

Cependant, il est nécessaire de faire ce point, qui n'est en fin de compte qu'une infime partie du très vaste et très complexe phénomène OVNI. Ceci naturellement afin de mieux se rendre compte que ce problème n'est pas spécifique à la très proche banlieue terrestre. D'autre part, il est regrettable que l'ufologie dans sa généralité, ne parle que très peu d'une hypothétique et éventuelle corrélation entre des phénomènes "bizarres" et notre astronautique. Pourtant nous avons dans ce domaine des témoins d'une qualité exceptionnelle, des appareils de contrôle scientifiques d'une rare fiabilité.

C'est ainsi que j'ai été amené à dresser une liste complète de notre mouvement astronautique et une deuxième dans laquelle sont insérées des dépêches, des déclarations, soit à propos d'observations étranges, soit à propos de leurs conséquences. Le résultat est une fois de plus décevant, car il nous apporte un nouveau point d'interrogation. Mais l'ufologie n'est-elle pas une série de points d'interrogations ?. J'ai arrêté le départ de ce problème particulier à 1962, car c'est à partir de cette année là que commence un ensemble de faits assez significatifs. D'autre part, dans toute chose il faut commencer par un point de référence. Le phénomène OVNI, lui a débuté (bien arbitrairement) en 1947, et pourtant nous savons que le phénomène est bien antérieur à cette date;

Voyons donc ce qui s'est déroulé en 1962. Rappelons-nous qu'à cette époque notre astronautique est encore jeune, et les lancements de satellites est très faibles :

1957 : 2 satellites.
1958 : 8 satellites.
1959 : 14 satellites.
1960 : 35 satellites.
1962 : Le cap de la centaine est franchi.

Pourtant vu le nombre peu élevé de satellites en orbitre, donc parfaitement répertoriés, une des toutes premières observations sera faite le 20 février 1962 par John GLENN à bord de la cabine MERCURY (1) Il note la présence de trois objets qui le suivent puis le dépassent à des vitesses diverses. Les évènements vont aller très vite ensuite, et nous pouvons direque chaque mission à connu ses egnimes particulières.

24 Mai 1962 :
Scott CARPENTER pilotant MERCURY 7 (2) rapporte qu'il a photographié avec une caméra portative, des objets sembables à des lucioles.

10 Octobre 1962:
Mise en orbitre du satellite ANNA-1B, que l'on appelait aussi luciole. Il cessa de fonctionner au bout de quelques temps, pour reprendre du service au début du mois d'Août 1963, à la grande stupéfaction des techniciens. Ceci après sept mois d'interruption.

7 Mai 1963:
Mise en orbitre du satellite TELSTAR-2. Après 43 jours de fonctionnement normal, il tomba brusquement en panne.

16 Mai 1963:
Gordon COOPER pilotant MERCURY 9 (3), rapporte la présence d'un OVNI verdâtre à queue rouge au cours de sa 15 ème orbite . Il cite également d'autres observations mystérieuses au-dessus de Perth (Australie) qui ont été confirmées sur l'écran des stations radars de poursuite au sol.

12 Août 1963:
Le satellite TELSTAR 2 reprend mystérieusement ses fonctions, et chose curieuse, à trois jours d'intervale du satellite ANNA 1B. La stupéfaction est grande chez les scientifiques. Ceci amena la déclaration suivante du constructeur d'ANNA, Mr Richard KERSCHMEROFF de l'université Johns Hopkins : " C'est incroyable, nous ne nous expliquons pas comment ces engins ont pu se remettre à fonctionner ".

3 Octobre 1963:
Walter SCHIRRA, à bord de MERCURY 8 (4)signale la présence de grandes masses lumineuses au-dessus de l'océan Indien.

8 Avril 1964:
GEMINI 1, au cours de sa première orbite fut rejoint par quatre objets d'origine inconnue. Les spécialistes de la station de repérage sont pratiquement convaincus qu'ils étaient commandés de façon intelligente, car ils ont gardé la même position pendant 1 orbite complète. (2 dessus, 1 dessous et 1 à côté). Leo ALBERNETHY, Chef de Mission au sol d'Appolo, à fait savoir aux parlementaires par l'entremise de l'Armée de l'Air qu'il s'agissait du détachement d'une partie du lanceur. Or un certain Howard NICHOL, demeurant au 65 Somerest Road à Glastonburg (Connecticut - USA) ayant demandé des précisions à ce sujet, a reçu de la NASA une lettre officielle datée du 8 août 1965, signéepar le chargé des relations publiques, Mr A.P. ALIBRANDO, dans laquelle il est dit :

" Voici les réponses à vos questions sur GEMINI 1: Le second étage du lanceur et de la cabine ne se sont pas séparéscar les essais ne portaient que sur la fusée et le système de guidage, sur la solidité, et sur la compatibilité de l'astronef avec le véhicule de lancement.

Le premier étage de la fusée TITAN retomba au sud des Bermudes. En ce qui concerne GEMINI 1, le lanceur et l'astronef rentrèrent dans l'atmosphère en un seul élément."

28 Juillet 1964:
RANGER 7, 17 mn avant son impact sur la Lune (6), envoie 4 316 images télévisées entre 1 800 Kms et 2 Kms. Une de ces photographies montre 2 grands objets blancs granuleux, photographiés au fond d'un cratère. Cette photo aurait été retirée de la circula-

tion, puis de nouveau diffusée avec une légende expliquant l'existance de ces rochers.
12 Octobre 1964:
V. KOMAROV - B. YEGOROV et K. FEOKTOS - TOV à bord de VOSKHOD 1 (7) rapportent qu'ils ont été entourés par une formation d'objets en forme de disque se déplaçant à une vitesse élevée.
FIN 1964:
Bilan de fin d'année. Quatre de nos satellites au total se sont arrêtés de fonctionner sans raison apparente, pour reprendre ensuite leurs fonctions.
17 Février 1965:



L'une des photos prises par les astronautes à bord de GEMINI 7. (Photo NASA- Copyrigth)

RANGER 8, 15 mn avant son écrasement sur la Lune (8), envoe 7 129 images télévisées. Après la mise en circulation de clichés " sélectionnés ", ceux ci disparaissent alors qu'ils montraient le cratère Alphonse.
18 Mars 1965:
A. LEONOV et P. BLYAEV à bord de VOSKHOD 2 signalent la présence d'un objet non identifié au moment où ils rentrent dans l'atmosphère terrestre. (9).
1er Trimestre 1965:
C'est à partir du programme GEMINI que les américains inscrivent la prise de photographies dans le plan de vol. Matériel utilisé : un Hasselblad 500, format 6 x 6, équipé d'un objectif de 80 mm, puis par la suite le même appareil, mais équipé d'un 250mm .
3 Juin 1965:
James Mc DIVITT et Edward WHITE à bord de GEMINI 4 (10), se dirigent vers l'est, approximativement au-dessus des Iles Hawaï, lorsque soudainement James Mc DIVITT après 30 h 09 mn de vol, repère un " étrange objet " qui a comme des prolongements ou des " bras ". Il prit plusieurs photos de cette chose. WHITE dormait à ce moment là. Quelques minutes plus tard, cette fois-ci au-dessus des Caraïbes, les deux hommes observent deux autres objets semblables.
L'Armée de l'Air fit savoir dans un communiqué que les deux astronautes avaient observé le satellite artificiel PEGASE 2. Or ce dernier se trouvait à ce moment précis à quelques 200 Kms de GEMINI.
Après l'expédition, le film fut examiné et selon une dépêche de l'AFP, un porte parole de la NASA donna cette conclusion fantastique :" l'étude approfondie des photographies de l'objet pris par Mc DIVITT ne montre rien qui ressemble à un satellite".
Une semaine environ après, une de vues fut diffusée à la presse. Elle montre un objet ovale, ou en forme de disque, qui laisse derrière lui une mince trainée ou lueur.
21 Août 1965 :
Gordon COOPER et Charles CONRAD à bord de GEMINI 5. Des témoins au sol aperçoivent dès le décollage et filment un objet ovoïde argenté qui émet une lueur phosphorescente verdâtre se déplaçant à une vitesse fantastique à l'est du sillage de la fusée. Cet objet insolite tourna ensuite vers l'ouest puis traversa le sillage de la fusée, nous montrant ainsi son profil elliptique. Pour terminer il reprit sa direction première, où alors, vu de l'arrière, il ressemblait à un disque parfait. Le plus extraordinaire dans tout cela est le développement des films pris par les témoins. En effet, ils nous montrent trois objets différents, ce qui revient à dire que deux objets étaient probablement invisibles à l'oeil humain, compte tenu que personne ne les a vus.

BERNARD CHARBONNIER

A suivre.....

NOTES.
1) Capsule numéro 13. Désignation de l'opération MA-6. (1ére satellisation avec un homme à bord).
2) Capsule numéro 18. Opération MA -7.
3) Capsule numéro 20. Désignation de l'opération MA- 9. Mission orbitale d'un jour avec un homme à bord. (22 révolutions).
4) Capsule numéro 16. Désignation de l'opération MA- 8. Vol orbital avec un homme à bord.
5) Franck EDWARD, les soucoupes volantes affaires sérieuses page 185 et 186.
6) Impact dans la mer des Nuées le 31 juillet 1964 à 14 h 25 mn 49 s. (19,5 ^{o} W - 8, 5° S).
7) Vol de trois hommes.
8) Impact dans la mer de Tranquilité le 20/02/ 1965 à 10 h 57 mn 36 s. (24,77^{o} E - 2, 59° N).
9) Première sortie dans l'espace.
10) 66 révolutions. Sortie de WHITE. Durée du vol 96 h 56 mn 12 s.

REABONNEMENTS 1980.
****

L'assemblée générale du GEOS qui s'est réunie le 1er septembre 1979 a décidée de faire paraître en 1980 votre revue, malgré les graves problèmes qu'elle doit surmonter actuellement. Problèmes d'ordres financiers (nous n'avons pas suffisament d'abonnés) et problèmes de collaborateurs (nous ne sommes pas assez nombreux à nous occuper de la revue, défection en auteurs d'articles, animateurs de nos conférences. Dès aujourd'hui nous lançons un appel. Aidez-nous, réabonnez-vous en 1980 et surtout, trouvez de nouveaux abonnés. Merci.

Recommandations aux Enquêteurs

Les gendarmeries recevant environ 200 à 300 témoignages par an, le GEPAN n'effectuant qu'une vingtaine d'enquêtes par an: il vient en conséquence que les groupements privés ont un rôle important à jouer pour collecter le maximum d'informations sur les OVNI et compléter ainsi le travail du groupement officiel.

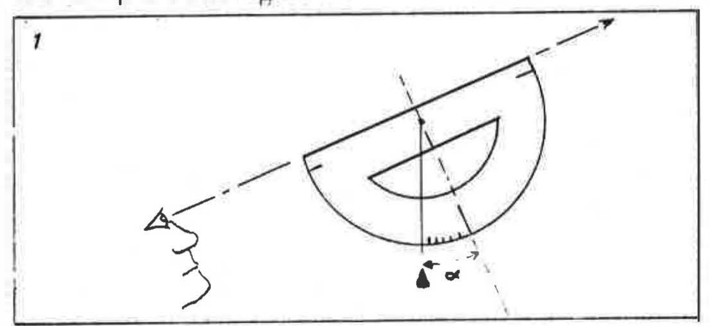
Le but d'une enquête est de retirer le maximum d'informations des témoins tout en évitant de recueillir des informations fausses et de montrer, par la cohérence des témoignages, puis par les informations sur la psychologie des témoins, la crédibilité de l'observation auprès des personnes " anti-OVNI " officielles.

Pour retirer le maximum d'informations des témoins d'observations, la rapidité de l'intervention dès la connaissance du fait, est primordiale, étant donné la mauvaise conservation dans la mémoire au cours du temps des détails multiples de l'observation. Pour cela, le matériel utile pour retirer toutes les informations du témoin, doit être disponible à tout moment, et placé si possible dans une valise pratique.

CE QU'IL FAUT EMPORTER AVEC SOIT POUR L'ENQUETE.

Cette valise ou ce matériel d'intervention rapide doit comprendre :

1) Un appareil photo chargé, afin de photographier les lieux de l'observation.
2) Un magnétophone, pour enregistrer les déclarations des témoins et pour l'étude de cohérence et de psychologie.
3) Un décamètre, à défaut un mètre ruban de 2 m.
4) Un catalogue de couleurs.
5) Un double décimètre.
6) un chronomètre ou une montre chronomètre.
7) Une boussole précise.
8) Du papier millimétrique (pour le dessin fait par les témoins de l'observation, ou le dessin des traces au sol.)
9) Deux enveloppes plastiques fermées par bouton pression ou par fermeture éclair, disponibles chez les libraires-papetiers, pour le recueil d'éventuelles traces).
10) deux tubes, en bois ou plastique. (nous en reparlerons plus loin).
11) des cartes d'état-major de la région de l'enquête.
12) Un théodolite, que l'on pourra emprunter et dont on demandera le fonctionnement à un géomètre, ou à défaut un grand rapporteur avec un fil à plomb comme montré par notre figure 1 .

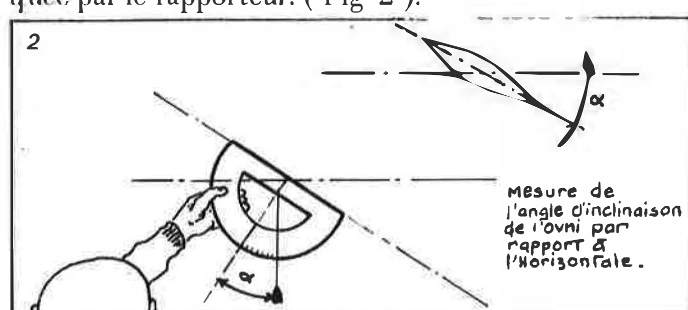


SUR LE TERRAIN, CE QU'IL FAUT FAIRE.

Etre au minimum deux enquêteurs. Prendre à part chaque témoin et procéder à la reconstitution minutieuse des faits (comme dans une enquête policière)- dans la voiture même du témoin s'il y a lieu -. Pendant ce temps, l'autre, ou les autres enquêteurs surveilleront le deuxième ou troisième témoin afin qu'il ne puisse pas communiquer ensemble, et se renseigner sur ce qu'ils ont déclaré.

L'enquêteur devra aborder avec chaque témoin toutes les questions suivantes, sans exception :

1) date et heure de l'observation.
2) lieu exact de l'observation (se rendre sur place).
3) météo : présence de vent, sa direction - nuages, lesquels - pluie - soleil - étoile - température - visibilité - humidité.
4) dimension angulaire de l'objet (pour cela demander au témoin de tendre le bras et d'évaluer la taille apparente en la comparant à l'ongle du petit doigt - ou à un doigt entier, à la main ou encore au poing. Puis mesurer au double décimètre - ou pied à coulisse - la largeur de l'élément de comparaison cité précédemment. Enfin mesurer la distance oeil membre de comparaison avec le mètre roulant. Noter pour chaque témoin toutes les mesures et l'élément de comparaison employé.
5) hauteur angulaire de l'objet, mesurée par le rapporteur à fil à plomb décrit plus haut (Fig 1) Noter pour chaque témoin la graduation qui coïncide avec le fil vertical).
6) Position géographique de l'objet par rapport à l'observateur (Nord - Sud - Est - Ouest.) Disposer une règle sur la boussole pour la visée précise du lieu supposé. Noter la graduation de la boussole.
7) Durée de l'observation, vitesse angulaire de l'objet (chronométrer la durée de l'observation en voiture, si l'OVNI a été vu d'un véhicule en déplacement, en notant les positions minutées, géographiques et angulaires successives de l'objet. Quand le témoin était à pied au moment de l'observation, lui demander d'indiquer avec le bras la trajectoire de l'OVNI. Ne pas oublier de chronométrer successivement les déplacements de son bras. Noter à chaque moment la position angulaire et géographique de l'objet. Faire exécuter par le témoin un dessin représentant la trajectoire apparente de l'objet dans le paysage .)
8) Décrire les inclinaisons successives de l'objet (en prenant à bout de bras, face à soi, le rapporteur qui simule l'OVNI. Noter la graduation de l'inclinaison indiquée par le rapporteur. (Fig 2).



9) La forme de l'OVNI, sans suggérer au témoin un aspect déjà connu de ces objets. (lui demander seulement de dessiner précisément, sur le papier millimétrique ce qu'il a vu).
10) Les différentes couleurs de l'objet (présenter au témoin un catalogue des couleurs, et noter les références de chaque teinte.)
11) La brillance de l'objet. Vous pouvez comparer la lumière de l'objet à celle du soleil .Vous pouvez éventuellement bricoler une lampe de poche, en ajoutant un potentiomètre gradué servant à faire varier l'intensité de la source lumineuse. Elle pourra être tenue à bout de bras et simulera l'OVNI. La graduation donnée par le potentiomètre donnera la brillance approximative de l'objet.
12) l'odeur de l'air
13)La distance de l'objet, qui pourra être obtenu à la seule condition que l'engin se déplace devant des éléments fixes, par exemple : arbres, toits, collines etc....

14) Le bruit de l'OVNI.
Voici résumé une grande partie des éléments indispensables pour cloturer une bonne enquête.

EN CAS DE TRACE CE QU'IL FAUT FAIRE.

Le sol est un excellent instrument de mesure des effets qu'il a subis : pression, échauffement, effets électromagnétiques, radioactivité etc... Mais pour que ces mesures soient réalisables, il faut sauvegarder l'emplacement de l'atterrissage. C'est pourquoi, si vous faites des mesures à propos de la dimension des traces (pour les recopier sur papier millimètré) ne lespiétinez surtout pas. Eloigner les curieux, en leurdemandant par exemple de faire le service d'ordre autour des traces.

Ensuite, nous conseillons de prendre immédiatement contact avec le GEPAN (au 61 53 11 12)
Si l'enquêteur passe outre, nous lui conseillons alors d'enfoncer délicatement un tube fin, propre, de 15 à 20 cms de long pour 3 cms de diamètre environ. Il retirera doucement le tube, sans taper ni remuer. Il aura alors un échantillon de la terre qu'il aura prélevé sur le lieu exact du présumé atterrissage.
Le tube sera placé dans la pochette plastique.
Il recommence la même opération, mais à quelques mètres des traces, afin de prélever un échantillon de terre " vierge ".
L'analyse pourra se faire alors par les relations de l'enquêteur.

Si vous avez des connaissances scientifiques, vous pouvez employer un mini pénétromètre de poche - 150 f chez un fournisseur de matériel pour géomètre , géologue - pour mesurer la pression au sol de l'OVNI.

L'ENQUETE PSYCHOLOGIQUE.

Elle est surtout utile pour déterminer la sincérité du ou des témoins. Vous demanderez à chaque témoin interrogé séparément :
- S'il connaissait déjà les autres témoins.
- S'il croyait aux OVNI.
- S'il avait déjà lu des ouvrages sur le problème OVNI.
- Ses croyances religieuses.
- Ses réactions devant le phénomène (peur - enthousiasme etc...)
- Ses connaissances scientifiques - métier, ceci afin de mesurer le degré de précision que peut donner le témoin.
- S'il croit à l'astrologie, la parapsychologie.

Si le témoin à contacté d'autres personnes avant que l'enquêteur soit averti, il devra se rendre chez celles-ci afin de vérifier quel était alors son comportement.

L'EXPLOITATION DES RESULTATS APRES ENQUETE.

La première chose à faire, est d'essayer de voir si les informations et mesures données par les témoins se recoupent. Vous devrez également demander à la météorologie nationale le temps sur la région de l'observation. Si ces premiers éléments se recoupent, vous pourrez conclure à la crédibilité des observateurs.
Pour compléter ce jugement, vous examinerez l'enquête psychologique. Si le témoin est connu par ses proches comme stable, honnête, qu'il a les pieds sur terre, qu'il ne fait pas partie d'une secte ou qu'il n'est pas attiré par une littérature fantastique, vous aurez alors une nouvelle raison de penser que le témoin est sincère.
Vous ne manquerez pas de vérifier que l'observation ne peut pas être assimilée à un satellite, ballon-sonde, retombée de fusée, aurores boréales, trombes d'eau planète, hélicoptère etc....
Si l'observation résiste á toutes les possibilités de mésinterprétation, alors, vous pourrez la classer parmi les OVNI.
Il vous restera a établir un rapport complet, le communiquer pour publication à un groupement privé éditeur d'une revue à grande diffusion.

Benjamin LISAN, Ingénieur

QUELQES REFLEXIONS SUR L'IMPOPULARITE ACTUELLE DE L'HYPOTHESE EXTRA – TERRESTRE

Il n'est pas besoin de souligner combien l'hypothèse Extraterrestre (HET) est tombée aujourd'hui dans un grand discrédit dans les milieux ufologiques.
Il s'agit d'une évidence pour quiconque s'intéresse au problème des OVNI,même de loin , aussi nous n'en offrirons qu'une illustration. Dans le numéro de printemps 78 du Merseyside Ufo Bulletin - une excellente revue soit dit en passant - on lit, sous la plume de John Rimmer, que Léonard H Stringfield doit être considéré comme " le coelacanthe de l'ufologie " pour insister, dans son ouvrage " Situation Red, The Ufo Siège " (1), sur les histoires d'épaves de soucoupes volantes, de cadavres d'extraterrestres et des démêlés consécutifs d'ufologues américains avec les services officiels et secrets des USA. Bref, Stringfield se ridiculiserait en soutenant l'hypothèse EXTRATERRESTRE .
Or, que nous propose-t-on à la place de l'HET ? Le mot " parapsychologie " à une valeur incantatoire dans les revues d'ufologie. Il est employé presqu'à chaque ligne. Nous n'exagérons rien. Le lecteur vérifiera de lui même. (1)bis.
Qu'on nous entende bien. Nous sommes persuadés pour notre part de l'existence et de l'importance des phénomènes parapsychologiques. Nous avons constaté en personne l'existence des tables tournantes et de l'effet Geller (sur des montres hors d'usage). La possibilité d'admettre ces phénomènes nous parait fondée. Premièrement, parce qu'un fait fut-il le plus minime, a le pas sur toutes les théories - maxime plus familière, hélas, aux anglo-saxons qu'aux Français.

Deuxièmement, les phénomènes quantiques microscopiques nous paraissent apporter de suggestives images de ce qui arrive sur le plan macroscopique quand des phénomènes " psi " sont en jeu. Ambiguité des natures (ondes ou corpuscules), interraction de l'observateur et de l'observé, téléportation de l'électron de couche à couche, etc... ces notions de mécanique quantique nous plongent dans un monde intellectuel familier au parapsychologue. Et la mécanique Quantique est une des pierres angulaires de la physique la plus officielle et la plus universitaire!
Mais tel n'est pas notre propos. D'ailleurs, nous rejetons d'autant moins la parapsychologie qu'elle nous parait devoir intervenir presque certainement com-

me interface lors d'un contact entre être humain et d'autres êtres dotés d'une intelligence plus développée. Qu'on se souvienne de la brillante esquisse due à Pierre Guérin, dans " Planètes et Satellites " (2), où il évoque le caractère " magique " et inexplicable de ce que nous pourrions percevoir des actes d'êtres présentant une différence qualitative avec nous sur le plan intellectuel.

Avant de proposer quelques remarques qui pourraient rendre compte de la bouderie générale dont l'HET fait l'objet, nous poserons, sans y arrêter très longtemps, la question : est-elle réellement désuete, cette HET si décriée ?

Sous le pseudonyme de Jacques Lemaître, le même Pierre Guérin montrait (3), en 1969, qu'il n'existait pas de raisons objectives d'abandonner l'HET. Si des êtres avaient maitrisé le voyage interstellaire, ils devraient nécessairement sortir de notre espace-temps où s'appliquent les impitoyables lois de la relativité (même restreinte) d'Einstein. Des disparitions - et apparitions - sur place de leurs vaisseaux de transport s'ensuivraient. Beaucoup plus récemment, Schwartzman (4) faisait, dans une note à la très respectée revue de planétique Icarus, la synthèse concise mais détaillée d'une discussion entre spécialistes (5) à propos de l'absence - si trivialement évidente - d'extraterrestres sur terre. Partant du consensus généralement répandu désormais dans la communauté scientifique qui admet l'abondance de la vie extraterrestre intelligente, il écarte de prime abord l'idée que les difficultés présentées par le vol interstellaire rapide soient insurmontables. (nous renvoyons le lecteur intéressé aux propres références de l'article de Schartzman). La clé de voute du raisonnement est que puisque la terre n'est pas colonisée par les extraterrestres, il n'existe nulle part dans notre galaxie de société intelligente ailleurs que sur notre sol. M. H. Hart, dont l'article original dans le " Quaterly Journal of the Royal Astronomical Society " - journal professionnel s'il en fut ! - sert de prétexte à la note de Schwartzman, appelle " hypothèse OVNI " la négation de cette "contestation" de l'absence du moindre extraterrestre sur notre bonne vieille planète. C'est dire combien l'HET semble naturelle même aux comtempteurs qualifiés du phénomène OVNI dans son ensemble.

Nous nous intéresserons plus particulièrement ici aux motivations pouvant expliquer la désaffection dont souffre l'HET.

a) Nous dirons tout net que mettre l'accent sur la " parapsychologie " au détriment de l'HET FLATTE LES LITTERAIRES. Il n'est plus besoin d'harmoniser ce qu'on sait des " phénomènes aérospatiaux non identifiés " avec l'acquis de la physique et de l'astronomie. En effet, il n'est plus nécessaire de connaître quoi que ce soit aux propriétés de l'espace temps, Relativité Restreinte, Relativité Générale, Magnétohydrodynamique, Mécanique Quantique, etc.. pour tâcher de les concilier, dans le cadre d'une Physique élargie, avec une présence massive d'OVNI dans notre environnement qui suppose, pour les tenants de l'HET (dont nous sommes), le voyage interstellaire rapide, c'est à dire d'une brièveté sans commune mesure avec les durées prohibitives exigées par la Relativité (Générale aussi bien que Restreinte, hélas !) entre le départ et le retour d'un raid " direction Terre " observés sur la planète, ou la base, de départ. Les lois fondamentales quantitatives qui régissent les phénomènes psi étant jusqu'à présent inconnues, un auteur tenant de l'hypothèse " parapsychologique " n'aura à tenir compte d'aucunes des contraintes théoriques qui sont le lot, le fardeau, du partisan de l'HET. Quant on rejette l'HET, il n'est pas besoin de justifier qu'on a bâti une théorie cohérente, compatible avec les lois, les effets observés, puisque l'on ne sait pas ce qui est possible ou non dans le domaine psi. D'ou évidemment, une grande facilité d'écriture, tout scénario " explicatif " fourni par l'imagination pouvant être proposé sans plus de façons. Pour une illustration talentueuse de ce paragraphe, nous songeons à l'ouvrage de Bertrand Méheust (6).

b) Adopter l'hypothèse " parapsychologique " semble apporter le bénéfice d'une SYNTHESE entre Ufologie et Parapsychologie. Démarche qui serait incontestablement élégante sur le plan intellectuel, esthétique, si elle était en cours de réalisation - nous voulons dire si cette synthèse était un tant soit peu étayée. (Que l'on se reporte à l'harmonieuse synthèse de Maxwell entre l'Optique et l'Electromagnétisme).

c) Revenant à faire de la terre l'unique endroit vivant de l'univers, le rejet de l'HET introduit subrepticement un ANTROPOCENTRISME qui ne laisse pas d'être rassurant. Le reste de l'univers n'est plus qu'une " tapisserie d'étoiles " pour reprendre l'expression de René Fouéré (7). Les bénéfices psychologiques inconscients procurés par cette attitude nous mènent, à la faveur d'une élaboration rationalisante, à :

d) l'ostentation d'une prise de parti paradigmatique " plus intellectuelle ", moins naïve que l'HET. On exclut une intervention extérieure, et , de fait ce point de vue correspond bien à l'évolution de la pensée occidentale depuis le XVIII ème siècle, d'abord mécaniste, excluant les " esprits ", l'irrationnel, etc... pour aboutir au XX ème siècle, sous l'impulsion des découvertes de Freud, à une attention toujours plus concentrée sur le " Soi ", c'est à dire sur nous mêmes.

e) Et, pour finir, nous en arrivons au point douloureux de l'ufologie civile, à cette question toujours pendante du défaut de preuves " en dur ". Réaction bien compréhensible à la déception, à la frustration, causée par l'inaccessibilité de tout "Hardware", de toute pièce à conviction réellement irrécusable, beaucoup de chercheurs se sont tournés vers des investigations d'ordre parapsychologique, sociologique, voire mythologique. A notre avis, cette absence d'épaves d'OVNI, ou tout au moins d'artefacts d'origine non terrestre, est due principalement à l'erreur de perspective imputable à notre statut d'ufologue CIVIL . De telles preuves objectives (carcasses, cadavres, instruments etc.... ou toute partie d'entre eux), si elles existeraient, tomberaient rapidement entre des mains... disons militaires, pour simplifier, et l'on prierait très efficacement les rares témoins de se taire. Cette situation " irréversible " (évoquée par B. Méheust à la page 263 de son livre) que créerait un crash d'OVNI n'est peut-être pas si brutalement irréversible que cela, et le lecteur informé et de sang-froid nous accordera volontiers que s'il y avait déjà eu de telles chutes d'OVNI, même à proximité immédiate d'une zone urbaine (8), tout se passerait - vu du lieu ou nous sommes, c'est à dire chercheurs civils - comme ce qu'il nous est donné de voir du déroulement des évènements jusqu'à.

maintenant. Nous n'en saurions pas plus que quelques nouvelles brèves échappées à la radio, jamais confirmées lors du bulletin suivant, assez rarement démenties, et des indiscrétions réelles ou supposées, recueillies par les canaux privés ou plus ou moins confidentiels (comme l'est toute la presse ufologique) - aveux putatifs d'hommes au seuil de la mort et, ou, dégagés par le temps écoulé de la rigueur absolue du secret. Ces confidences, ou rumeurs de confidences, de personnalités ayant appartenu à des structures militaires suffisamment " internes " relèvent de ce qu'on pourrait surnommer " l'enfer de l'ufologie ", comme il y avait jadis un " enfer des bibliothèques ". Nous nous proposons d'y revenir un de ces jours - Si les M.I.B. nous en laissent le temps ! .

Jean-François GILLE
Docteur ès Sciences.
Chargé de Recherche au CNRS.

(1) - Publié en Français sous le titre " Alerte Générale OVNI ". Disponible à notre Service de Documentation.

(1)bis : NDLR : Nous nous sommes toujours opposé à l'hypothèse parapsychologique qui ne reppose sur aucune base scientifique.

(2) Larousse, Paris 1967.

(3) The parallel universe - Myth - Flying Saucer Review, 15, numéro 6 p. 22 - 24 (1969). Voir aussi : FSR 15, numéro 6 p. 25 (1969) et FSR, 24, numéro 1 p. 31 (1978) respectivement un article et une lettre d'Aimé Michel à ce sujet.

(4) : " Icarus ", 32.p. 473 -475 . 1977-

(5) Vingt quatre scientifiques professionnels, sans compter l'Académie des Sciences d'URSS, sont cités par Schwartzman, dont seuls Hyneck, Sagan et Vallée sont connus du public Francophone.

(6) Sciences-Fiction et soucoupes volantes, disponible à notre Service de Documentation.

(7) " D'un certain usage de la Parapsychologie " P.S. No 51 Mars 1977, P. 8.

(8) Les villes couvrent une très petite partie de la surface terrestre.

L'AFFAIRE DU CESSNA AUSTRALIEN

De longs articles, parus dans la presse mondiale, ont été ces derniers mois, consacrés à l'incident qui est arrivé au dessus du détroit de Bass Strait qui sépare Victoria (continent Australien) de la Tasmanie. Les faits font mention de la disparition d'un jeune pilote en vol vers King-Island, au nord de la Tasmanie. Le pilote et l'avion furent perdus tôt dans la nuit du samedi 21 octobre 1978, et les déclarations initiales font mention d'une intervention possible d'un OVNI.

Les circonstances entourant l'évenement sont bien connues. Le pilote Frédéric Valentich, 20 ans, domicilié à Avondale Heights, dans la banlieue de Melbourne, Victoria, a décollé seul de l'aéroport de Moorabbin vers 6 h 19 (heure locale). Il était aux commandes d'un Cessna 182 appartenant à la compagnie " Southern Air Service " de Moorabbin.

Valentich avait l'intention d'aller à King Island pour deux raisons : 1) Tout d'abord pour enregistrer un maximum d'heures de vol de nuit. 2) Pour pêcher des langoustes pour les officiers du corps d'entrainement de l'air, ou il était instucteur. Ce n'était pas un pilote expérimenté, car il s'agissait de son premier vol de nuit. Toutefois, il connaissait fort bien le trajet pour l'avoir fait de nombreuses fois, de jour.

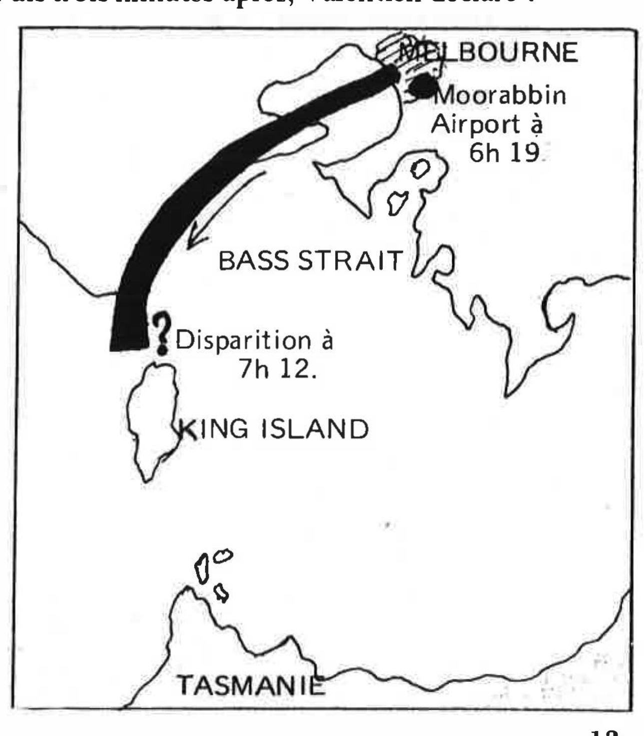
Valentich devait revenir vers 12 h afin d'assister à un déjeuner en famille.

Le jeune pilote volait avec une licence sans restriction depuis février 1978, et avait une expérience des commandes.

A 7 h, il survolait le phare de Cap Otway. A 7 h 06 il contacte le service de vol de Melbourne, et dans la conversation qu'il a, on constate qu'il se passe quelque chose d'anormal. Nous vous donnons ci-dessous la transcription de cette conversation :

7 h 06 : Pilote à tour de contrôle. Y a t'il du trafic dans mon secteur, en dessous de 5000 pieds ?
Tour de contrôle : Négatif
Pilote : Cela semble être un grand appareil en dessous de 5000 pieds.
Tour de contrôle : Quel genre d'appareil ?
Pilote : Je ne peux confirmer. Cet engin à 4 lumières brillantes qui semblent être des lumières d'atterrissage.... l'appareil vient juste de passer à environ 1000 au dessus de moi.
La tour de contrôle : S'agit-il d'un grand appareil ?
Pilote : A la vitesse ou cela va, ça pourrait être un appareil de la RAAF . Y-en a t-il en vol ?
La tour de contrôle : Négatif.
Pilote : Je confirme que je ne peux pas identifier l'appareil.

Puis trois minutes après, Valentich déclare :



Ce n'est pas un avion, c'est....... (coupure de la transmission.)
Au sol : Pouvez-vous décrire l'appareil ?
Pilote : Il vole derrière...Il a une grande dimension... Je ne peux pas en dire plus... Il vient maintenant vers moi, à droite... Il semble stationnaire. Jevoleen cercle, il fait de même au dessus de moi. Il a une lumière verte et une sorte de lumière métallique sur l'extérieur.

Puis Valentich déclare à la tour que l'objet à disparu.

Le sol : Pas de trafic militaire dans le secteur.

7 h 12 : Pilote : L'engin se balance.
La tour de contrôle : Quelles sont vos intentions ?
Le pilote : Je poursuis vers King Island. L'engin


Doc. THE SYDNEY SUN Par BERTO.

plane maintenant au dessus de moi.

****

Ensuite vient un long bruit métallique et le contact avec l'avion de Valentich est perdu.
La presse Australienne a repris ces informations. Dans le journal " L'Australien " du 23 octobre 1978, on trouve l'information complémentaire ci-dessous :

7 h 03 : Le pilote : l'engin approche de moi en plein est . Il semble jouer une sorte de jeu. Ilvoleà une vitesse que je ne parviens pas à déterminer.
La tour de contrôle : Quelle est votre altitude ?
Le pilote : 4500 pieds.

Le Cessna aurait du arriver à King Island vers 7 h 28. Ne voyant pas venir l'avion de tourisme, les autorités commençèrent une recherche radio et visuelle. Mais rien ne fut signalé.
Durant toute la journée du samedi, un avion de reconnaissance à long rayon d'action, de la RAAF , entreprit des recherches, sans résultat. La seule chose repérée fut un réservoir d'huile à 18 miles au nord de King Island. Le lundi, un bateau fut envoyé pour récupérer le réservoir. En fait il s'agissait simplement de sacs en plastique qui flottaient sur la mer.
Le pilote était considéré comme étant compétant. Il était l'un des quatre enfants de Mr et Mme Guildo Valentich. Au cours d'une interview, son père déclara que son fils croyait aux OVNI. Il a d'ailleurs eu l'occasion d'en observer un il y a 8 ou 10 mois. Il s'agissait d'un objet brillant, observé au cours d'un vol dans la région est. Il se déplaçait à une grande vitesse du sud vers le nord.
Valentich connaissait d'ailleurs très bien le dossier OVNI, car il était cité comme ayant eu accès à des dossiers secrèts (Journal The Sun du 29 octobre 1978).

LES REACTIONS OFFICIELLES.

Les autorités ont suggéré que le pilote avait pu être désorienté d'une manière quelconque,qu'il avait mal interprété ses propres feux réfléchissant sur la mer. Il avait pu égalcment confondre le phare de cap Otway ou King Island. On a aussi évoqué



la possibilité d'une mésinterprétation avec des météorites.

****

Dans le journal " The Daily Miror " du 24 octobre 1978, on peut lire une déclaration des contrôleurs aériens dans laquelle il est dit que le Cessna 182 ne pouvait pas être à la position donnée par le pilote au cours de son intervention radio. Ils appuient ces affirmations par le fait que le radar longue distance ne parvenait pas ce jour là à repérer l'avion malgrè des conditions atmosphériques excellentes.

NOTE DU CONSEILLER SCIENTIFIQUE.

Nous pouvons remarquer la similitude de ce cas avec ceux de Mantell et de l'hélicoptère de Coyne (cf Les extraterrestres, dossier ONU , numéro 11) Signalons aussi qu'un avion monomoteur s'est déjà perdu corps et bein, dans le secteur, précisément à 8 Kms de King Island le 24 Décembre 1969.
Malgrè l'attrait du récit pourcertains ufologues, celui-ci n'a aucune valeur scientifique, car il n'existe pas de bande radar, ou de trace pour rendre compte de ce qui s'est passé. Bref, un témoin unique - le pilote - de surcroit grand lecteur d'ouvrages sur les OVNI. Les contrôleurs radars n'ont rien vu pour leur part. Un cas sans grande crédibilité donc.

SOUTENEZ NOTRE REVUE EN ABONNANT VOS AMIS



Monsieur Guido Valentich père....

A PROPOS D'UN CERTAIN FILM

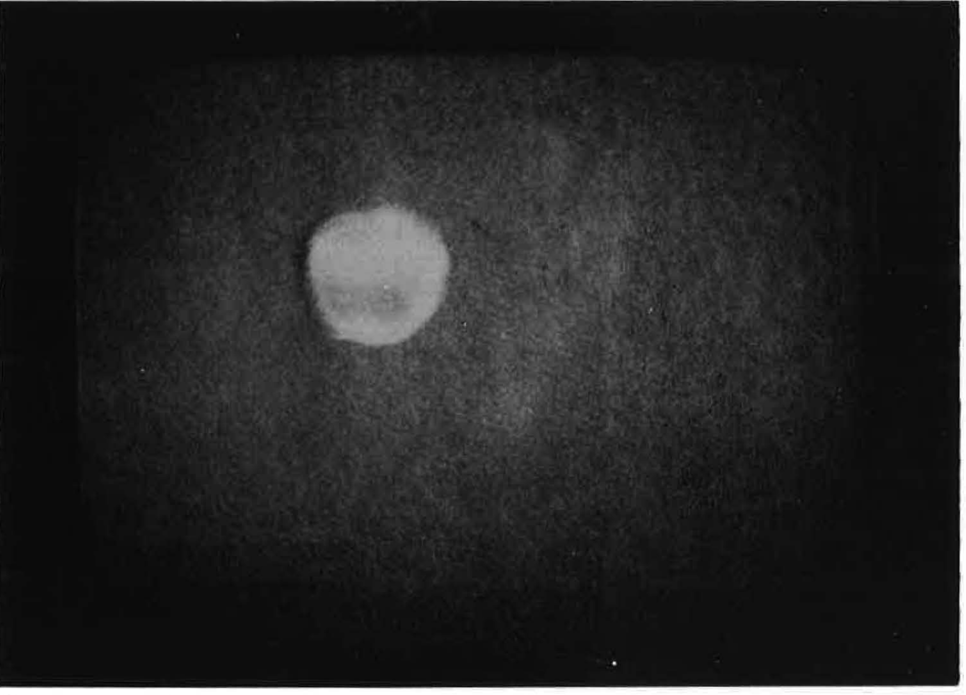
A la suite de la diffusion du petit bout de film au cours des actualités sur TF 1 début Janvier 1979, nous avons tentés d'en savoir plus au sujet de cet OVNI, soit disant filmé dans le ciel de Nouvelle Zélande. A première vue, il semblerait que l'ile sud néo-Zélandaise fut le siège de phénomènes étranges, lumineux et aériens, en ce mois de Décembre 1978.

Vendredi matin, 22 décembre 1978, peu après minuit, un avion Argosy décollait de Blenhaim, cap au sud à destination de Christchurch. Il volait encore au-dessus des terres en direction de la côte lorsque le capitaine John Randle et son co-pilote Keith Heine aperçurent le premier OVNI.
" C'était une intense lumière blanche, trop puissante pour provenir des phares d'un véhicule, de plus c'était aérien et nous pouvions voir le paysage s'éclairer dessous à son passage ". Randle et Heine furent peu intrigués et ne firent pas de rapport par radio. Peu de temps après, John Cordy et Andy Herd, opérateurs radar de l'aéroport de Wellington (Ile nord) attendant l'arrivée d'un DC 8 air-NZ, furent informés de la présence de cinq lumières étranges dans les environs de la rivière Clarence (Ile sud). Ils recherchèrent sur leurs écrans les échos éventuels. Ils en trouvèrent cinq, très nets. Contactés par radio, les opérateurs de Christchurch confirmaient la présence de ces échos sur leur propres écrans. A première vue, ces " choses " évoluaient au dessus de la mer, assez loin de la côte, dans un secteur de 16 Kms.

A 3 heures du matin, Wellington capte un nouvel écho au sud-est, en pleine mer. Mr Cordy : " il resta sur place un moment et sans transition il partit à une vitesse de 220 Km/h jusqu'à un point situé à 80 Km plus au sud-est. Il resta là pendant 30 mn ".
Les cinq autres évoluaient toujours dans le même secteur. Vers 3 h 30 un second appareil décollait de Blenheim pour Christchurch suivant à peu de chose près le même plan de vol. Mr Cordy contacta le capitaine Ven Powell et son co-pilote Ian Piries, en leur demandant s'ils pouvaient contrôler un " spot " situé à environ 20 Km tribord, de leur position. Ils le cherchèrent, mais sans résultat. Peu après, on leur demanda d'aller contrôler à 40 Kms babord, car l'écho s'était déplacé. Piries aperçut une brillante lumière blanche qui par moment se nuançait de rouge. Ils s'en approchèrent à quelques Km, d'après ce qu'indiquait le radar de bord. L'objet était alors à 3 200 m d'altitude. Ils observèrent cette lumière une dizaine de minutes avant de virer pour reprendre leur route, l'objet resta en arrière et ils le perdirent de vue. Mr Cordy poursuit : " Ces échos étaient aussi gros que celui de l'avion ".
Lorsqu'il arrivèrent en vue de Christchurch, le radar de bord détecta un objet dont la trajectoire semblait-il, coupait la leur. Le capitaine Powell aperçut brièvement une brillante lumière blanche passant devant eux à grande vitesse. Il estima cette vitesse à 24 Km en 5 secondes soit environ 17 000 Km/h. L'objet vira très aigu et disparut. Christchurch ne confirma pas, car n'ayant rien capté. Cependant, le premier avion cargo, reparti de Christchurch depuis quelques dizaine de minutes, faisait route vers Auckland (Ile nord). Il avait déjà croisé l'appareil de Powell, quand Wellington demanda au capitaine Randle de surveiller le ciel en cas de nouvelle manifes-

station des objets lumineux inconnus. Dans un premier temps, rien à signaler, mais lorsqu'ils arrivèrent dans la région de la rivière de Clarence, les cinq objets lumineux étaient toujours là.
Mr Cordy ajoute :
" Le capitaine Randle nous dit qu'il tourne autour de la zone en question de façon à se rendre compte de ce qui se passe ".
Randle :
" Oui nous pouvons les voir ! ..... ils passent à 16 Kms au sud de notre position.... la lumière se reflète sur l'eau .... ce ne sont pas des feux de détresse.... ils sont à peu près à 150 m au-dessus de la surface ". Ils firent un tour complet, puis n'ayant pas pu identifier ces lumières, ils reprirent leur route.

chose, une lumière très blanche qui accéléra et se rapprocha de nous. Elle évoluait autour de l'avion ". Le capitaine aurait déclaré par la suite que les évolutions de l'OVNI étaient sans conteste effectuées en fonction de l'avion.... " Je ne connais pas d'avion capable de telles manoeuvres ". L'OVNI fut filmé avec une caméra munie d'un objectif f/250mm, depuis la cabine de pilotage.
" Il nous suivait... le dessus était brillamment éclairé... c'était comme une sphère avec des anneaux de lumière autour ", déclara Fogarty. Bien sur, toute l'équipe fut impressionnée par cette aventure, mais le capitaine Startup déclara par la suite avoir été plus fasciné qu'effrayé. Lorsque l'engin fut hors de vue, ils ont tourné encore quelques minutes avant



UNE PHOTO EXTRAITE DU FILM PRESENTE A LA T.V. AUSTRALIENNE.

Voilà, résumé bien sur, les évènements qui attirèrent l'équipe de la TV Australienne dans cette région six jours plus tard. Dans la nuit du 30 au dimanche 31 décembre, Quantin Fogarty, reporter TV, accompagné de David Crockett (c'est son nom) caméraman indépendant, profitaient du vol Wellington Christchurch dans l'intention de recréer l'ambiance pour leur reportage. Le capitaine Startup, (pilote depuis 23 ans) et son co-pilote Bob Guard sont aux commandes du quadrimoteur qui décolle de Wellington à 23 h 20.

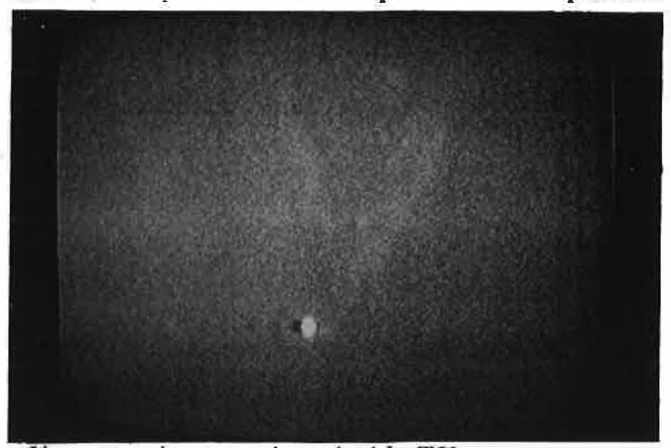
A 23 h 30 et à 40 Kms au sud de Wellington, le capitaine aperçoit cinq ou six lumières en face de l'avion, à différents angles. Wellington confirme la présence des objets sur le radar. " Ce n'était absolument pas des avions, c'est la seule chose dont je suis certain " déclara par la suite Mr Geoffrey Causer, contrôleur en vol depuis 15 ans.
Wellington prévient l'équipage qu'un " spot "non identifié semble les suivre, le capitaine fait donc demi-tour pour voir de plus près ce que ce a peut bien être.
Monsieur Causer nous a dit ensuite : " Lorsque l'avion vira, je leur ai dit que l'avion semblait voler de concert avec eux, sur l'écran l'écho de l'avion avait doublé de volume. Cela persista durant cinq balayages du radar, puis l'écho de l'avion redevint normal. "
Mr Bill Startup explique : " Nous avons vu quelque

de reprendre le chemin de Christchurch. Dès le lendemain, le 1er janvier 1979 à 6 h du matin, le film passait aux actualités sur la chaine 0-10 en Australie. Ce même jour, un porte parole de la défense néo-zélandaise déclare que deux chasseurs bombardiers Skyhawks sont en alerte et interviendront si le radar de Wellington détecte à nouveau ces objets mystérieux : " Nous ne pensons pas qu'il y ait de menace, mais cela est digne d'intérêt " Le chef contrôleur de l'aéroport de Wellington avoue que jusqu'ici au contrôle radar, tout le monde était sceptique au sujet de ces histoires de soucoupes, mais maintenant tous pensent qu'il doit y avoir tout de même quelque chose de sérieux la-dedans. Ce matin du nouvel an, les radaristes de Wellington repérerent d'autres échos mystérieux. Ils ne furent visibles que quelques secondes et assez faiblement, malgré cela, ils représentaient bien quelque chose se déplaçant à grande vitesse. Les forces aériennes Australiennes indèrent une copie du film et la RNZ Air-Force de son côté annonça qu'une patrouille, un Orion, avion équipé de radars et de caméras, sillonnera le secteur de 20 h à 5 h du matin. Ce qui fut fait les deux nuits suivantes, celles du lundi à mardi et du mardi à mercredi. On aurait pu penser que les OVNI ne reviendraient pas. Erreur. L'avion eut l'occasion durant ces deux nuits de traquer 14 cibles radar non identifiées qui se révèlerent par contre, n'être que des poches de turbulences.

LE DEUXIEME FILM

Dans les premières heures du 3/1 une équipe de la TV néo-zélandaise tourna un second film depuis le sol, à Kaikouna, non loin de la région des précédentes observations. Ce film montre une boule lumineuse, rougeoyante, qui palissait et s'éclairait avec régularité. Elle ne fut pas détectée par Christchurch, ni par l'Orion. A propos de ce film, l'hypothèse la plus plausible serait qu'il ne montre rien de plus que Vénus. Toutefois, nous nous garderons bien d'abonder dans ce sens, car nous n'avons pas à notre avis, obtenu suffisamment de renseignements. De plus, dans cette affaire, les faits exacts, ainsi qu'une description précise des objets et de leurs évolutions sont trèsdifficiles à obtenir depuis la presse. Certains ont tendance à s'embrouiller dans les horaires en omettant de mentionner les directions et les altitudes. On peut penser même qu'il y avait une certaine psychose de l'OVNI au radar de Wellington. En effet à un moment il donna des instructions à l'Orion, mentionnant qu'il détectait un bateau ancré dans un port, oubliant que le port en question était séparé du radar par une montagne de 920 m ! L'idéal pour faire le point sur cette affaire ,serait de se rendre sur place. Mais ce n'est malheureusement pas possible. Les groupes privés de Nouvelle-Zélande et d'Australie ne nous ont pas encore apporté d'éléments concrets, bien qu'ils nous ont envoyé de nombreux rapports. Il semble que certains n'ont pas hésité à avancer des hypothèses, sans prendre en considération toutes les données.

Pour D. Mabin, directeur de l'observatoire du Mt John à 300 Kms du lieu des observations, il s'agit tout simplement de Vénus. Pour le Dr D. Cole, spécialiste des questions atmosphériques, les échos radar fantôme étaient causés par la nature particu-



Une autre image présentée á la TV

lière de l'ionosphère en été... Pour Sir Bernard Lowel astronôme britanique, les OVNI du nouvel an furent probablement des météorites se consumant en rentrant dans l'atmosphère. Patrick Moore pense que ces objets n'étaient que des reflexions sur des ballons ou des avions.

D'autres évoquèrent comme mésinterprétation, des essais américains qui seraient fait en Nouvelle-Zélande.

Notez tout de même que Vénus n'était observable que le matin entre 3 h,

et une heure avant le lever du soleil.

Nous pouvons donc écarter Vénus, en ce qui concerne l'observation du capitaine Startup et de l'équipe TV de Quentin Fogarty. Notons toutefois que le capitaine a pris Jupiter pour Vénus lorsqu'il déclare : " Nous pouvions voir Vénus en même temps que l'objet, à un moment, elle était juste derrière. lorsque l'OVNI est passé du côté droit de l'avion, Vénus était du côté gauche ". Bill Startup reste inflexible et soutient que l'OVNI n'était pas une planète ou une réflexion quelconque. Le groupe Australien " UFO Research " nous a transmis un volumineux dossier sur cette affaire. L'analyse de celui-ci ne nous permet pas de savoir avec certitude ce qu'on a vu ou cru voir. Mais il nous renforce tout de même dans notre opinion : la diffusion à la TV Française d'un " montage " émanant de l'équipe



de la télévision Australienne. Les photographies que nous publions, obligeamment transmises par Vladimir Godic, président d'UFO Research, ont été prises à la TV lors de la première diffusion du film. Il est à noter que le film est la propriété de la chaine 0-10, et que pour se le procurer, une somme relativement importante est demandée. Selon le groupe Australien, il semblerait qu'il y ait eu quelques confusions à propos du film. En général au sein des groupes UFO, on pense que la partie la plus importante du film (si elle existe) n'a pas été montrée. Ce que nous avons vu représenterait la planète Jupiter sans plus. D'autre part, d'après les déclarations d'un responsable de la chaine 0-10, il semblerai que le reporter Quentin Fogarty se soit un peu accroché avec la direction au sujet des ventes à l'étranger de son film. Le désaccord apparut lorsque Fogarty prétendit que les droits lui revenaient et exigea une grosse part des bénéfices. La direction lui répliqua que la chaine était propriétaire du film. Fogarty menaca de consulter un avocat.

Le caméraman était en compagnie de trois témoins ce qui pourrait laisser penser que le film était vraiment réel. Mais de nombreux détails nous permettent d'en douter. Le film fut présenté pour la première fois le 1er Janvier 1979 à 6 h du matin, au cours des actualités, dans le sud de l'Australie. La séquence ne dura guère plus d'une minute. On déclara aux télespectateurs qu'environ 15 mn de pellicule avaient été tournées, et que le reste du film serait présenté plus tard dans la soirée, au cours d'un programme spécial. L'émission fut diffusée comme promis, mais, surprise, les télespectateurs purent voir sur leur écran la séquence montrée le matin même, mais répétée à maintes reprises pour donner une impression de longueur au film. Un commentaire de Fogarty accompagnait la diffusion, dans lequel il décrivait l'objet filmé par David Crockett comme étant de la forme d'une soucoupe avec un dôme sur

le dessus. Cette apparence ne nous semble pas évidente dans les images montrées....
Dans le journal Advertisser du 3 janvier, il est dit que le capitaine Startup et le co-pilote Bod Guard n'avaient pas vu cette nuit là l'objet représenté dans le film. Ce qu'ils avaient vu, eux, était totalement différent. Ils suggéraient aussi que l'apparent mouvement erratique ressemblait plutôt à des mouvements de la caméra, et ne correspondait pas aux évolutions qu'ils avaient observés. Dans ce même article, Mr Crockett prétendait toujours que l'objet était de forme discoïdale. Mr Keith Basterfield du groupe UFOR a vu ce film dans une projection privée le 2 janvier. Au lieu des 15 mn annoncées, la projection ne dura pas plus de 6 mn. L'objet sur ce film se présentait comme une lumière blanche qui s'éloignait et s'approchait. De l'avis de Mr Keith Basterfield, ces mouvements étaient dûs à des manipulations du zoom. Le plus " mystérieux " dans ce film, c'est l'incorporation d'images fixes, considérablement agrandies, représentant une sphére lumineuse sur un fond noir. C'est ce que nous appelons tout simplement un trucage ! ... Ce qui frappe également dans cette observation, c'est le désaccord des témoins au sujet de ce qui a été vu, ainsi que la différence entre les descriptions et ce que montre les images prises par un professionnel. Remarquons également que les manoeuvres de l'objet peuvent bien n'être que le résultat de manipulations de la caméra. Sans vouloir mettre en doute la totalité de cette affaire, les radaristes et les pilotes ont très certainement été face à des phénomènes inconnus,on peut par contre être sceptique sur le film présenté.
Les informations transmises par Vladimir Godic nous permettent de penser franchement que le film n'est qu'un canular de journaliste. Il est fort probable d'autre part, que l'objet montré n'est rien d'autre que la planète Jupiter. Juridiquement, compte tenu de la diffusion mondiale de cette séquence, on pourrait classer cela dans le dossier des " escroqueries " avec possibilité de " préméditation" si l'on tient compte du climat règnant sur la région, en cette fin d'année 1978. La preuve reste à faire.....

MICHEL PICCIN

REFERENCES :

Courriers du groupe UFO RESEARCH.
Analyse de Vladimir Godic (UFO RESEARCH).
Conclusions de Franck Gillespie, conseiller scientifique du groupe UFO RESEARCH Inc.
Dossier privé de Keith Basterfield du groupe UFOR.

CONFERENCE A SUP-ELEC.

Le jeudi 26 avril, à 19 h 30, à débuté une conférence, à entrée libre, organisée par l'association des anciens élèves de l'école d'ingénieur SUP-ELEC dans l'amphithéâtre Janet de cette même école. (celle-ci est située près de l'université scientifique d'Orsay-Paris XI, et du centre d'étude nucléaire CEA de Saclay .).

Elle s'est déroulée devant une assemblée de 600 personnes, l'amphithéatre de 500 places étant plein. L'auditoire était composé d'anciens élèves de l'école, d'une soixantaine de personnalités de cette même école sur les rangs du bas, portant le badge d'identification au revers du veston, d'une centaine d'étudiants et de personnes intéressés.

Sur la tribune se tenaient Messieurs Bourret,Esterle, (polytechnicien, président du GEPAN), le commandant de Gendarmerie Maljean et le président de séance, Mr Hatey, qui distribuait la parole.

Après une introduction de Bourret, d'un quart d'heure, en faisant comprendre que les sceptiques seraient facilement remis en place, il a laissé la parole au commandant de gendarmerie qui a exposé l'affaire de la plaine des Caffres (Ile de la Réunion) du 2 août 1968 (que nous n'aborderons pas, car ayant déjà été relatée dans " La science face aux Extraterrestres, page 243, et dans notre série 6 de diapositives intitulée LES HUMANOIDES).

Cet officier dans un style sérieux et scrupuleux, a donné pendant une heure un compte rendu de l'enquête, tout en s'aidant de diapositives de dessins du paysage et de l'OVNI et en donnant des détails sur la présence de radioactivité sur le terrain et les vêtements du témoin.

Le représentant du GEPAN prit ensuite la parole. Tout en essayant de donner l'impression d'une certaine autorité, indiquant sa fonction de scientifique au CNES, il insista sur le fait que la communauté scientifique devrait s'intéresser au phénomène, plutôt que faire la politique de l'autruche. Celui-ci signala que le GEPAN était le seul organisme officiel au monde, s'occupant sérieusement du problème OVNI. Il retraça rapidement l'historique du GEPAN avec le rôle clef de son fondateur,Claude Poher, ses buts, sa composition, 2 personnes à plein temps et quelques dizaines de scientifiques bénévoles.

Monsieur Esterle survola sans approfondir les activités du GEPAN :
- Organisation d'enquêtes sur le terrain très détaillées avec des collaborateurs bénévoles, emportant un matériel adapté, parfois avec l'aide de groupements privés (?), tout en ne négligeant pas l'étude du témoin.
- Le traitement sur ordinateur des données, élaboration d'histogrammes statistiques.
- Prélèvements possiblesde traces sur le terrain, pour analyse chimique et détection de radioactivité.
- Analyses photographiques (qui demande un matériel important, car les trucages sont difficiles à mettre à jour).
- Mise au point d'un réseau optique s'adaptant sur les appareils photos pour relever le spectre émis par les OVNI - qui sera mis en vente dans le commerce.

Après cet exposé rapide d'environ quarante minutes, Bourret expliqua comment en voyant une dépêche de l'agence de presse AFP sur l'affaire de l'OVNI de Turin, il décida d'enquêter dessus et de s'intéresser aux OVNI. Dans le débat qui dura 20 mn , il y a eu un nombre restreint d'interventions. Bourret justifia son interprétation personnelle des phénomènes mystiques - miracle de Fatima, chars de feu, boucliers ardents, textes indoux etc.... - qui avaient provoqués des réactions parmis ses lecteurs.

Un ingénieur haut placé, partisan de l'existance des OVNI, dit qu'il possédait personnellement des

donnéesdignes de foi sur l'OVNI pris en photo par un technicien de Concorde, ce qui appela une réponse ferme et réservée de la part de Bourret.

Un ufologue disant travailler depuis 30 ans sur le sujet reprocha qu'on ait parlé au cours de la conférence que d'un seul cas.

Monsieur Esterle expliqua que le GEPAN n'était pas la commission Condon et Bourret donna quelques éclaircissements sur cette dernière.

A la fin, il y a eu l'intervention d'une personne qui affirmait avoir eu sa voiture survolée par une boule lumineuse, mais son témoignage était imprécis.

A la suite de cette séance, fut offert un dépliant sur le GEPAN et un buffet pour les invités.

C'est à notre avis le premier contact timide du GEPAN, avec une association d'ingénieurs.

Rédigé en équipe par Benjamin LISAN, Ingénieur, Michel LECOMTE et Dominique TREVARINS.

CIGARE ET BRANCHES NOIRCIES

Lieu : Montbard (Côte d'Or)
Carte Michelin numéro 65. pli 7.

LE RECIT DU TEMOIN.

" Je me souviens parfaitement, c'était au début du mois d'octobre 1975. Il était 22 h 10, quand, en me levant pour éteindre la télévision (qui n'était pas perturbée), je me trouvai dans l'axe de mon petit couloir et donc, en même temps de ma fenêtre de Salle de bain: et je vis, chose surprenante, un faisceau extrêmement lumineux (de forme indéterminée), d'un blanc légérement verdâtre, et éblouissant qui n'était pas la Lune. Surprise, je me dirigeai alors vers ma fenêtre (en verres cathédrales), et l'ouvris: repartant ensuite à l'intérieur pour aller chercher mes jumelles (des Tirandy 8 X 30); je pus alors regarder de nouveau le phénomène. "

" Entre deux rands arbres très espacés, s'en trouve un autre important mais moins grand que les deux premiers, c'est à moitié caché par celui-ci que je distinguai très nettement une forme oblongue. J'avais l'impression de ne voir que la partie supérieure de ce qui m'est apparu alors comme un cigare (de longueur apparente : 1 mètre à 1 mètre 50 environ). Le long de la partie visible, il y avait des lumières (comme des petites étoiles), alternées de couleur verte et rouge et régulièrement espacées (au nombre de six environ). "

- Un peu comme " des guirlandes de fête foraine ", précise le témoin.

" L'engin est resté immobile pendant une petite minute, puis il se déplaça tout doucement de la gauche vers la droite, sans le moindre b uit, dans la direction du sud-ouest ".

Temps total de l'observation : environ 1 minute.

LES BRANCHES.

Le lendemain, après avoir passé une bonne nuit, le témoin se rendit sur les lieux de l'observation. Son attention fut attirée par l'une des branches d'un arbre qui était comme brulée, sans raison apparente. Elle fit part de sa découverte à Messieurs S et R, respectivement ancien principal de CES et ancien capitaine de gendarmerie. Elle suivit l'évolution de la branche, pensant qu'elle reprendrait au printemps. Il n'en fut rien, et l'arbre entier se couvrit de feuilles, à l'exception de cette fameuse branche.

Cette aventure arriva aux oreilles d'un journaliste de la presse locale, qui en fit un article.

Nous avons pu retrouver cette branche en septembre 1978 lors de l'enquête. Elle mesure environ 1 m à 1 m 50 et présente un aspect bizarre, comme si elle avait été brulée sur toute sa longueur.

REMARQUES DE S. BERTA , CHIMISTE.

1) On pourrait penser que cette branche a été brulée en surface, mais les parties atteintes ne noircissant pas les mains, on ne peut donc pas parler de charbon résultant d'une combustion par le feu.
2) Sur les parties noircies, on distingue au microscope et même à l'oeil nu, des petites perforations de l'ordre de 0,5 millimètre de diamètre.
3) Trop de temps est passé entre les faits et l'enquête pour envisager une analyse approfondie.

La radioactivité est nulle sur les lieux lors de l'enquête.

CONCLUSIONS.

Le témoin, Mademoiselle Gabuet qui était sceptique auparavant sur la réalité du phénomène OVNI, est maintenant convaincu de son existance. Les habitants du village n'ont rien vu, d'après notre enquête. En ce qui concerne une étude sérieuse, scientifique de cette affaire, elle nous est parvenue malheureusement avec beaucoup trop de retard pour qu'elle soit possible.

A nouveau, nous demandons à nos lecteurs qui auraient connaissance d'un cas intéressant de nous le communiquer dans les heures qui suivent.

Enquête de Patrick FOURNEL.

FAUT-IL TUER DESCARTES?

Pourra-t-on longtemps encore refuser l'inexpliqué ? Doit-on se cantonner dans une logique conformiste ou envisager enfin avec objectivité les phénomènes étranges qui nous entourent ?
Pour faire le point complet de nos connaissances et de nos ignorances actuelles, Le Livre de Paris vous présente en exclusivité sa nouvelle collection :

LES GRANDS MYSTERES

Cette collection fera progresser votre connaissance de l'Étrange.



Véritable ouvrage de référence, "LES GRANDS MYSTÈRES" apporte un éclairage nouveau sur tous les phénomènes surnaturels et inexpliqués.

- **Quel est le point de vue des scientifiques sur l'extra-sensorialité ?**
- **OVNI : mythe ou réalité ?**
- **Le spiritisme est-il une mystification ?**
- **Le voyage astral est-il réellement possible ?**
- **L'univers est-il habité et sommes-nous surveillés ?**
- **La parapsychologie aujourd'hui !**
- **Les rêves prémonitoires... comment les interpréter ?**
- **Jusqu'où va le pouvoir des sectes ?**

Toutes ces questions vous passionnent. Vous pouvez connaître dès maintenant les derniers développements de la science et les théories les plus avancées sur l'inexpliqué, à travers les analyses et les témoignages précis des plus éminents spécialistes qui ont réalisés "LES GRANDS MYSTERES".

Forgez-vous votre opinion !

Laissez-vous captiver par cette collection d'un intérêt exceptionnel en découpant le bon de documentation ci-dessous.

LA COLLECTION **"LES GRANDS MYSTÈRES"**

Seize volumes qui font un tour d'horizon complet de l'insolite, de l'incroyable, du fantastique... qui font partie de notre réalité quotidienne !

- Mystères de l'Univers
- Mystères de l'Esprit
- Mystères de la Personnalité
- Mystères des Prédictions
- Sciences mystérieuses
- Mystères de l'au-delà
- Mystères des créatures fabuleuses
- Mystères de la Magie
- Sectes mystérieuses
- Mystères du Bien et du Mal
- Mystères de l'Insolite
- Mystères des Civilisations disparues
- Mystères de la Vie et de la Mort
- Mystères du Passé
- Mystères de la Nature
- Contrées mystérieuses

• Chaque volume format 21 x 29 cm • Environ 250 pages abondamment illustrées de photos et de peintures en noir et en couleurs • Index alphabétique en fin de volume • Belle reliure toilée protégée par une jaquette glacée avec illustration originale en quadrichromie.

Pour en savoir plus, tout de suite, sur LES GRANDS MYSTÈRES,

je demande un complément d'information sur cette nouvelle collection, sans aucun engagement de ma part.

Nom ______________________

Prénom ______________________

Adresse ______________________

Code postal |_|_|_|_|_| Ville ______________________

Bon à renvoyer au Livre de Paris
5, avenue de Garlande - 92221 Bagneux

EX